



Rythmes scolaires :
la consultation

Logement social :
la difficile équation

Petite enfance :
expo et rencontre
autour des comptines

panorama

#164 JANVIER 2018

PLUS D'ACTUALITÉS SUR
fresnes94.fr



NOUVELLE ANNÉE

Plongez dans 2018 !

Fresnes

ACTUALITÉS 4

Ils font l'actu 4

Jean Pélaprat • Noëlle Mennecier •
Bruno Lamy • Benoît Dorémus



Rythmes scolaires : consulter pour mieux choisir 6

Centre pénitentiaire : « La ville se sent concernée » 7



Cadre de vie : un diagnostic sur le tri des déchets 7

Tout en images 8



Rétrospective 2017 10

Photo de une : © Lawrence Labeau



PANORAMA, mensuel d'informations locales édité par la ville de Fresnes.
1 place Pierre-et-Marie-Curie 94260 Fresnes. T. 01 49 84 56 56. Courriel:
journal@fresnes94.fr | Directeur de la publication: Marie Chavanon |
Rédaction et maquette: Olivia Bazenet, T. 01 72 04 55 89. Hélène Cail,
T. 01 72 04 55 88. Noa Chartois, T. 01 49 84 57 37 | Photos: services municipaux |
Conception graphique: Atelier des Giboulées, www.atelier-des-giboulees.com |
Impression: RAS SA, 6 avenue des Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel | Régie publicitaire:
CMP (Conseil Marketing Publicité), 56 bd de Coucerin 77435 Croissy-Beaubourg.
Contact: David Tiefenbach, T. 06 70 21 07 12 | Distribution: Ohé Services, 5 avenue du
Général-de-Gaulle 94240 L'Haÿ-les-Roses | Dépôt légal: 1-9-89. ISSN: 1245 - 1703 |
Tirage: 13 800 exemplaires.



12 **GRAND ANGLE**

Logement social : un toit pour tous, la difficile équation

Une conjoncture critique dans toute la région
Qui sont les "réservataires" ?
De la demande à l'attribution



16 **EN COULISSE**

Piscine intercommunale : comme des poissons dans l'eau



18 **SORTIR**

Comptines de chez vous : les sons de l'enfance

Théâtre : l'effet mère

Deuxième vie : troc, troc, troc, entrez !

21 **SPORTS**

MJC : des activités à petit prix

Tennis de table : dès le plus jeune âge

22 **RENDEZ-VOUS**

Sélection de l'agenda du mois

23 **EXPRESSIONS CITOYENNES**

Tribunes politiques

27 **HISTOIRE(S)**

Paris Match : la résidence de Tourvoie

29 **VIE QUOTIDIENNE**

Jouez ! • État civil

Mémo mairie • Infos santé

Égalité femmes-hommes, les lignes bougent à Fresnes

À un moment où l'actualité nous montre chaque jour à quel point la libération de la parole des femmes est encore difficile, voire parfois impossible, où le droit des femmes est trop souvent bafoué, où certains agissements dont elles sont victimes sont moqués, la question de l'égalité femmes-hommes représente un enjeu majeur.

L'emploi des femmes, l'égalité professionnelle femmes-hommes sont plus que jamais d'actualité et doivent devenir une réalité. Avec toute l'équipe municipale, nous nous y employons, parce qu'il est urgent d'agir. La commune est, nous semblait-il, l'échelon privilégié pour s'emparer d'une telle problématique.

Tranquillité publique, la vigilance s'impose

Il convient, sur un sujet aussi essentiel que la tranquillité publique, de prendre le temps de la réflexion pour mieux apprécier la stratégie d'intervention et le programme d'actions qui en découle. Aujourd'hui, c'est chose faite. La vidéo-protection figure parmi les axes prioritaires qui ont été retenus et vient compléter les autres moyens d'intervention en matière de prévention. À ce jour, notre ville est équipée de caméras de vidéoprotection réparties sur les lieux stratégiques du territoire communal. Lors du dernier conseil municipal, la municipalité a voté une convention de partenariat avec l'État et le centre pénitentiaire autorisant le déport partiel d'images des caméras à proximité immédiate de la maison d'arrêt. Celle-ci vise à faciliter le travail des agents de l'administration pénitentiaire pour l'observation et l'identification des auteurs d'actes d'incivilité.

Assouplissement des rythmes scolaires

Dorénavant, les communes sont autorisées à rétablir la semaine de quatre jours dans les écoles primaires, après la décision voulue par le nouveau gouvernement d'assouplir les rythmes scolaires. En dehors de toute évaluation visant à mesurer pour chaque enfant l'impact de la semaine de quatre jours et demi sur le développement des compétences et des attitudes face aux apprentissages, il est compliqué d'avoir un avis



Gilles Saint-Gal, vice-président du Conseil départemental du Val-de-Marne en charge des Solidarités, était aux côtés de Marie Chavanon, le samedi 16 décembre à la Grange dîmière, pour l'édition 2017 de la Fête des Solidarités.

tranché sur la question. Nul ne peut se prévaloir aujourd'hui d'une connaissance affinée d'indices pouvant faire penser que cette organisation a eu des effets plutôt négatifs au niveau des apprentissages.

C'est pourquoi, sur Fresnes, une large concertation a été engagée afin que la décision soit prise dans l'intérêt de tous les enfants, après avoir évalué les points positifs et négatifs du système actuel. Un nouveau projet d'aménagement du temps scolaire sera proposé courant janvier, qui prendra en compte les conclusions de la concertation de la communauté éducative.

Logement social

Le logement social sur Fresnes, c'est 33% de l'ensemble des logements.

Le gouvernement a fait voter une baisse des Aides personnalisées au logement (APL) avec pour compensation, une baisse des loyers des bailleurs sociaux. Sans nul doute, cette décision mettra à mal les finances des bailleurs sociaux qui manqueront de moyens pour améliorer l'habitat, voire engager de nouveaux travaux d'aménagement. Un peu plus, ce sont les Fresnois les plus en difficulté qui pâtiront de cette décision politique dont on ne sait sur quel critère objectif elle s'est fondée.

En cette période de rentrée, guidée par mon profond attachement à Fresnes, avec l'ensemble de la majorité municipale, je vous souhaite une chaleureuse année 2018 !

MARIE CHAVANON
MAIRE DE FRESNES



À 76 ans, Jean Pélaprat célèbre ce 1^{er} janvier le jubilé des débuts de sa société d'animation, Paradis'co. Cinquante années qui n'ont pas entamé son enthousiasme, bien au contraire !

JEAN PÉLAPRAT

« Rendre heureux, ça garde en forme ! »

À Fresnes, Jean Pélaprat est de (presque) toutes les occasions où on s'amuse : repas dansants, fête du Beaujolais, banquet des Aînés... Une passion que rien ne vient démentir, depuis plus de soixante ans.

Jean Pélaprat tombe dans la marmite du spectacle à l'adolescence. Avec des amis rencontrés à la Peupleraie, où il a été Castor avec ses parents, ils louent une caméra 35 mm et tournent un court-métrage qu'ils veulent vendre à la télévision. L'affaire ne se fera pas, mais les premiers contacts dans le milieu sont pris et le virus, inoculé.

Autodidacte, le jeune Jean fait un peu de mime avec Marceau qui, le jugeant trop bavard, le découragera vite de poursuivre dans cette voie. Il se lance alors dans un nouveau concept, le playback, qui le familiarise avec la dimension "show" d'une prestation. Il travaille ensuite avec Dalida, et quand il décide de se lancer dans l'animation à son compte, celle-ci l'autorise à nommer sa société d'après son titre *Gigi in Paradisco*. Les débuts sont difficiles, Jean court le cachet et se concentre sur les animations commerciales, un peu partout en France. Un jour, il accepte de remplacer au pied levé un collègue, qui tourne dans l'animation-spectacle... et change de carrière. Au fil des ans, son réseau se développe (il anime ainsi le dernier mariage de Jacques Martin, en 1992), mais ce saltimbanque des temps modernes choisit de rester en marge du monde du showbiz : « moi, je voulais par-dessus tout garder ma proximité avec mon public et continuer à rendre les gens heureux », confie-t-il. Et d'avouer : « Je fais un métier extraordinaire et passionnant, mais aussi exigeant, fatigant, intransigeant. » L'erreur n'est pas permise, la médiocrité immédiatement sanctionnée. Mais le dynamique septuagénaire, à qui son mode de vie a pourtant coûté son mariage, avoue qu'il ne saurait vivre autrement et qu'il ne se voit pas arrêter, tant que sa bonne santé perdurera ! ■ N.C.

Retrouvez Jean Pélaprat au banquet des Aînés, le 20 janvier.
Contact : 06 81 51 77 36 et www.paradisco.fr

NOËLLE MENNECIER

Pour la santé des femmes

Noëlle Mennequier est coprésidente du Comité de défense de la gynécologie médicale, qui vient de fêter ses 20 ans de lutte pour préserver cette spécialité, essentielle pour les femmes.

À 76 ans, la flamme militante, à l'image de sa chevelure flamboyante, est loin d'être éteinte dans le regard de Noëlle Mennequier. Cette ancienne correctrice du journal *Le Monde*, installée à Fresnes depuis 1978, s'est engagée dans le Comité de défense de la gynécologie médicale (CDGM) un an après sa création. Constitué en 1997 à Albi, à l'initiative de gynécologues et de femmes, le CDGM n'a eu de cesse d'alerter les pouvoirs publics des dangers pour la santé des femmes de la « *disparition programmée* » de la gynécologie médicale. Cette spécialité, différente et complémentaire de la gynécologie obstétrique – qui, elle, concerne essentiellement la chirurgie et les accouchements – permet aux femmes un suivi tout au long de leur vie, des premières demandes de contraception jusqu'au traitement de la ménopause. « Elle est notamment essentielle pour les dépistages précoces des cancers féminins », souligne Noëlle Mennequier. Ce mouvement vient notamment en réaction à la suppression, dix ans plus tôt, de la spécialité dans le cursus universitaire. Au terme de six années de mobilisation sans précédent (manifestations de 15 000 personnes, pétition réunissant 2, puis 3 millions de signatures), le CDGM, appuyé par des parlementaires, obtient, en 2003, le rétablissement de la spécialité et d'un diplôme autonome. Pour autant, l'engagement ne faiblit pas. « Avec les départs en retraite et le fait que pendant 17 ans aucun gynécologue médical n'a été formé, la pénurie de spécialistes est inquiétante. En 10 ans, l'Île-de-France en compte moitié moins (-52,3%, NDLR) ! ». Le CDGM se bat notamment, année après année, pour qu'augmente le nombre de postes d'interne pour la formation de nouveaux gynécologues médicaux. « C'est une question de santé publique », argue la coprésidente, la ténacité chevillée au corps. ■ O.B.

Comité local : 66 av. Saint-Exupéry, noelleme.gyneco@orange.fr



Noëlle Mennequier s'est également engagée pour le maintien du centre de Sécurité sociale de Fresnes et pour la préservation du parc des Prés, avec les Amis de la Bièvre. DR



À près de quarante ans de métier dans la poissonnerie, Bruno Lamy est passionné comme au premier jour. Quatre jours par semaine, il tient son étal sur les marchés fresnois.

BRUNO LAMY

Passion poisson

Installé depuis septembre au marché nord, et novembre marché sud, le poissonnier Bruno Lamy a la passion du métier et de ses clients. Ce qu'il partage avec sa femme et ses deux fils.

Il a la cinquantaine souriante et la passion du métier, Bruno. C'est qu'il a commencé jeune, à 14 ans : « *je ne voulais plus aller à l'école !* », se souvient-il. Il débute en extra sur les marchés, chez le poissonnier où sa mère a ses habitudes : ça lui plaît ; il passe son CAP en 1982. Et depuis, c'est son pain quotidien : couché vers 13 h – quand tout va bien –, levé à 22 h 30, sa « *journée-course* » commence. À minuit, direction le Marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, à 0 h 30, il fait ses achats. S'enchaînent la charge du camion, la facturation ; et, à 5 h, son aîné Jimmy, chauffeur-livreur, part en livraison. Bruno, lui, monte les étalages du marché et passe le relais à sa femme Sylvie – conductrice de ligne de métier –, ou à son cadet Grégory. Lui s'en va alors installer un autre marché... Car le poissonnier fournit près de 35 restaurateurs sur Paris et sa petite couronne, et couvre cinq marchés par semaine. Quatre sur Fresnes (mercredi et samedi au nord, vendredi et dimanche au sud), et un à Saint-Germain-Lès-Arpajon (91), le samedi, aussi... Journée-course ? Ça n'est rien de le dire ! D'autant que Bruno et Sylvie habitent Bonneval (28), même si l'homme se repose en semaine chez sa mère, à Breuillet (91)...

Mais Bruno est passionné par son métier. Un métier difficile, oui : « *on travaille dans le froid, on se lève tôt... Mais quand on aime les produits de la mer et le contact client, c'est un super beau métier ! On travaille une belle matière ; pour celui qui veut s'en donner la peine, il y a de quoi faire !* » Bruno est aussi scrupuleux sur le calendrier et s'engage en faveur de la pêche durable. Un homme passionné, oui, par les sports nautiques et mécaniques par ailleurs, dont on peu dire que l'amour du métier lui donne la pêche ! ■ H.C.

Poissonnerie BL : mercredi et samedi au marché nord, rue Hélène-Boucher, 8 h-13 h - Vendredi et dimanche au marché sud, avenue Paul-Vaillant-Couturier, 8 h-13 h.

BENOÎT DORÉMUS

Son cœur qui bat

À l'affiche des concerts à domicile de la Grange d'îmière cette saison, Benoît Dorémus a la musique dans la peau et l'amour des mots et des gens ; de la vie, quoi.

« *Je suis arrivé à la musique par les mots, l'amour des mots* », confie rapidement Benoît Dorémus. Oui, les mots, une rencontre bouleversante, une découverte émouvante qui l'a gagné tôt, au détour de ses pages d'écolier, qui du roman qui de la poésie ; un vrai « *coup de coeur pour les rimes* ». À la maison, les grands-frères écoutent Renaud, Alain Souchon, de la variété internationale... Benoît aussi, il aime ça, il adore ça.

À 14 ans, première guitare : sèche. Le Bourguignon d'origine passe alors chaque soir après les cours chez un copain qui lui apprend les premiers accords. Il apprend la guitare en autodidacte pour la prendre toujours : elle ne le quittera plus.

En 2003, devenu Parisien, il enchaîne les cafés-concerts avec une bande de musiciens, « *je me suis dit que ça allait être ma vie !* » *Alea jacta est*. Ça ne tarde pas : en 2005, il rencontre Renaud qui le prend sous son aile et produit son premier album, *Jeunesse se passe* (2007). Un parrain en or, un rêve de gamin. Entre les deux hommes naît une amitié solide, fidèle. En 2010, l'artiste sort un second opus, intitulé *2020* (!). Puis il enchaîne d'autres collaborations de renom. Avec Francis Cabrel, qui lui « *remet le pied à l'étrier* », lui offre d'assurer ses premières parties, joue du banjo et chante sur le titre *Dernièrement* (acte V) du nouvel album de Benoît, *En tachycardie* (2016). Alain Souchon vient lui aussi poser sa voix sur cette chanson. Et Maxime Le Forestier lui compose *Ton petit adultère*. De la magie d'un début de carrière... Alors oui, il est fou de musique et des mots, Benoît Dorémus. Mais par-dessus tout, son truc, c'est les gens. « *J'aime la vie, je suis un curieux, de tout, des gens : j'aime découvrir la vie des autres.* » En somme, l'invité parfait pour un concert à domicile avec les vôtres, dans votre chez-vous : il est votre homme ! ■ H.C.

Pour réserver une date, contactez la Grange d'îmière au 01 49 84 56 91 Plus d'infos sur l'artiste : www.benoitdoremus.fr



Un concert de l'artiste-guitariste dans votre salon ? C'est gratuit et c'est simple comme un coup de fil à la Grange d'îmière ! © Frank Loriou



Rythmes scolaires

DES DÉBATS POUR UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Dans chaque groupe scolaire, comme ici à Barbara, une réunion a rassemblé pour un échange tous les acteurs concernés par la question des rythmes scolaires : parents, enseignants, Atsem, animateurs...

Quatre ans après la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, le ministère de l'Éducation nationale bat une nouvelle fois les cartes et demande aux communes de choisir le rythme scolaire applicable sur leur territoire.

Faut-il conserver la semaine de quatre jours et demi mise en place dans le cadre de la réforme Peillon (*lire ci-contre*) ? Faut-il, au contraire, revenir à la semaine de quatre jours, qui a prévalu de 2008 à 2014 ? En d'autres termes, quels rythmes pour nos enfants ? Et, par extension, pour tous les acteurs qui gravitent autour d'eux : parents, enseignants, animateurs, salariés ou bénévoles d'associations... C'est la question à laquelle le gouvernement a demandé aux quelque 36 500 communes françaises de répondre, avant le 15 janvier pour une mise en œuvre à la rentrée 2018.

Des positions très variables d'une commune à l'autre

Certaines ont tranché dans un sens ou dans l'autre, sans que l'étiquette politique de la municipalité présage du choix retenu – des décisions prises soit après consultation de la population par référendum, comme à Maisons-Alfort, soit à la suite de conseils d'école.

Dans le Val-de-Marne, Rungis ou Alfortville se sont ainsi prononcés pour les quatre jours, tandis que Maisons-Alfort a décidé de garder une organisation sur quatre jours et demi.

À Fresnes, la municipalité a estimé que le sujet nécessitait un débat avec l'ensemble des acteurs concernés par la question, et non au sein des seuls conseils d'école, trop restreints.

Un questionnaire a donc été transmis aux personnels concernés (Atsem, animateurs, intervenants sportifs et culturels...), ainsi qu'aux jeunes élus du Conseil municipal d'enfants, et une série de réunions organisées dans chacun des six groupes scolaires de la ville, la semaine du 4 décembre.

Six réunions sur toute la ville

Représentants des parents, enseignants, mais aussi Atsem et animateurs ont ainsi pu débattre et présenter ce qui constituait, selon eux, les avantages et les inconvénients des différentes options envisageables. Fatigue marquée et perte de repères des enfants ont ainsi été opposées à la trop forte concentration des heures de cours, la coupure du mercredi et l'atmosphère particulière du samedi matin à la question de l'organisation des familles recomposées, la découverte de nouvelles activités grâce aux TAP, plébiscitée par une partie des enfants, à une journée complète de centre de loisirs, vue comme plus propice à la mise en place de projets pédagogiques plus complexes...

La synthèse de ce processus, en majorité favorable à une organisation sur quatre jours, a été transmise à la municipalité. Celle-ci doit maintenant se prononcer et élaborer des propositions d'aménagement du temps scolaire, qui prennent en compte les intérêts et les besoins de toutes les

parties. Les paramètres sont nombreux. Il faut espérer qu'ils ne fassent pas perdre de vue l'objet principal de cette concertation : l'intérêt des enfants. ■ N.C.

Le contexte... et les textes

Janvier 2013 : Vincent Peillon, ministre de l'Éducation nationale, lance une réforme des rythmes scolaires. Les 24 heures hebdomadaires d'enseignement doivent se faire sur neuf demi-journées, dont cinq matins, chaque journée ne pouvant excéder 5 h 30 de classe. Un minimum de trois heures d'activités complémentaires (les TAP, temps d'activités périscolaires) doit être proposé chaque semaine.

Juin 2017 : par le décret dit Blanquer, la possibilité est offerte aux communes de choisir le rythme scolaire qui s'appliquera sur leur territoire, ainsi que la date de mise en œuvre de ces nouveaux rythmes (septembre 2017 ou septembre 2018). La semaine scolaire doit s'organiser sur huit demi-journées au moins et 24 heures de classe au plus. Chaque journée d'école ne peut excéder 6 h, ni chaque demi-journée, 3 h 30. L'Inspection académique peut ainsi autoriser, dans chaque commune de son département, le retour à la semaine de 4 jours « sur proposition conjointe d'une commune (...) et d'un ou plusieurs conseils d'école ».

La semaine de neuf demi-journées reste donc, pour l'instant encore, la norme, et l'organisation sur huit demi-journées, l'exception nécessitant dérogation.

« LA VILLE SE SENT CONCERNÉE »

La municipalité a rencontré la direction du centre pénitentiaire pour un point sur la situation de l'établissement.

Lors d'un entretien de deux heures sollicité par la municipalité, Philippe Obligis, directeur du centre pénitentiaire depuis 2016, et son adjointe ont présenté aux élus venus à leur rencontre les prisons, l'organisation des personnels, ainsi que les contraintes techniques et budgétaires de l'établissement. Le directeur a ainsi rappelé que, si le budget du centre pénitentiaire était de 16 M€ en 2016, il avait originellement été réduit à 11 M€ dans la loi de finances 2017, soit une baisse de plus de 30 %. Une coupe franche revue de moitié en cours d'année,



Le 28 novembre, la maire et quelques-uns des élus de la municipalité étaient reçus au centre pénitentiaire de Fresnes par Philippe Obligis, directeur des lieux, et son adjointe.

la plupart des dépenses de la structure étant incompressibles (la nourriture pour les détenus et les personnels représente par exemple 6 M€ à elle seule). Les prisons fresnoises doivent également faire face à des réseaux vétustes (eau, chauffage, électricité...), occasionnant de grosses pannes et des surcoûts de fonctionnement conséquents. En attendant une éventuelle restructuration (coût estimé : 400 M€), des travaux de sauvegarde ont été actés, afin de mettre l'établissement hors d'eau : rénovation des toitures, des sous-sols, des réseaux d'eau

et de chauffage en particulier, afin de limiter le risque de pannes majeures telles que celles rencontrées cet été (eau) ou à l'automne (chauffage). Les défaillances de l'État par rapport à l'entretien de son patrimoine sont donc lourdes de conséquences sur les conditions de vie des occupants du domaine, les détenus comme les personnels logés et leurs familles – des Fresnois qui peuvent se sentir parfois oubliés. Marie Chavanon a d'ailleurs annoncé à M. Obligis son intention d'évoquer le sujet lors de sa prochaine rencontre avec le préfet. ■ N.C.

Cadre de vie

UN DIAGNOSTIC SUR LE TRI DES DÉCHETS

La RIVED a réalisé un diagnostic dans les résidences avec pour objectif d'améliorer la collecte sélective.

Depuis 2017, la Régie personnalisée pour la valorisation et l'exploitation des déchets de la région de Rungis (RIVED) travaille sur l'élaboration d'un plan d'amélioration du tri sélectif et de la collecte. « *Le tri sélectif est globalement entré dans les usages, mais pas autant qu'on le souhaiterait. Il y a aussi encore beaucoup d'erreurs de tri* », indique Sonia Boulade, chargée de mission à la RIVED. Avant de passer à l'action, la structure a souhaité se baser sur des éléments concrets. Elle a ainsi initié un diagnostic, en partenariat avec l'Établissement public territorial



96 locaux dédiés à la dépose des déchets ont fait l'objet d'un diagnostic réalisé par la RIVED.

Grand-Orly Seine Bièvre et les 10 villes de son territoire d'intervention, dont Fresnes. Cette étude de terrain portait sur les points d'apport volontaire (verre et textile), les locaux où sont entreposés les bacs de tri des grands ensembles d'habitat collectif de la ville (un quart des logements collectifs ont été diagnostiqués, dont certains identifiés comme « *posant problème au niveau du tri* ») et sur la communication (affichage, sensibilisation). Il ressort de ce diagnostic que 63 % du tri est de bonne qualité, 33 % de niveau moyen et 3 % de niveau mauvais. « *Ce sont des résultats plutôt*

satisfaisants, commente la chargée de mission. *Mais ce peut être mieux.* » Le plan d'actions qui sera présenté début 2018 portera notamment sur une nouvelle campagne de communication et d'affichage ; sur l'ajout, si besoin, de bacs (verre et plastique) ; sur l'étude de solutions pour le stockage des encombrants et la création d'emplacements dans l'espace public pour leur dépôt. Enfin, une réunion avec les gérants des principaux ensembles d'habitat collectif est prévue. ■ O.B.

www.rived.fr
www.fresnes94.fr/a-votre-service/environnement/dechets/

En bref

Recensement 2018

Du 18 janvier au 24 février, cinq agents munis de cartes officielles procéderont au recensement de 8 % environ de la population fresnoise, comme chaque année. Petit rappel : le recensement est anonyme mais obligatoire !

Rens. : 01 49 84 56 62
www.le-recensement-et-moi.fr

2,5 T

d'équipements électriques et électroniques ont été apportés lors des collectes solidaires organisées par Éco-Systèmes et la RIVED les 28 octobre et 25 novembre. 133 téléphones mobiles ont également été déposés à la deuxième collecte, le record du 94 ! Autant d'objets qui pourront, soit être réparés et réutilisés, soit recyclés.

BAFA

Deux sessions de préparation à Fresnes Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) permet d'exercer des fonctions d'animation auprès des enfants et adolescents. Il nécessite de suivre une formation initiale générale de 8 jours minimum, un stage pratique (14 jours min.) et une session d'approfondissement (6 jours min.). En 2018, deux sessions de préparation au BAFA seront organisées à Fresnes pour les jeunes de 17 ans et plus, fruit d'un partenariat entre la Ligue de l'Enseignement et la commune. Du 24/02 au 03/03 : session de formation initiale. Du 23 au 28/04 : approfondissement, sur le thème de la magie et des spectacles.

Rens. : Ligue de l'Enseignement, tél. 01 43 53 80 47
www.formations-laligue.com

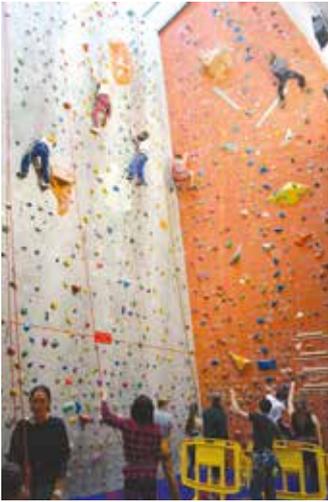


9-10 décembre

JOYEUX NOËL À LA FERME !

Pour la première fois, le traditionnel marché de Noël organisé par le Comité des fêtes, avec le soutien de la Ville, s'est tenu dans la cour de la Ferme de Cottinville. Artisans, producteurs, associations, Conseil municipal d'enfants, magicien et maquilleuse pour enfants... Les visiteurs au rendez-vous ont pu faire le plein de présents et de sympathiques moments. La calèche des Attelages de Montjean (merci aux commerçants de la Tuilerie !) a ponctué la journée de samedi par ses tours du centre-ville, tout comme la troupe Acte Pi, dans la peau des personnages d'*Alice au pays des merveilles*. Une nouvelle formule à parfaire !





8,9 et 10 décembre

RECORD BATTU !

10 072 € : c'est la somme récoltée pour la 31^e édition du Fresnêthon grâce à l'investissement des associations sportives et culturelles et la générosité des Fresnois. Soit près de 2 500 € de plus que l'an passé !

Trois jours d'animations en continu au profit de la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Bravo à tous !



16 décembre

LES COMMERCES EN FÊTE

Les associations de commerçants ont mis l'ambiance en centre-ville, devant la brasserie, et dans les centres commerciaux des Fleurs et de la Peupleraie ! Vin chaud, crêpes, barbes à papa, tours en calèche avec les Attelages de Montjean... Le Père Noël était aussi de la partie pour le plus grand plaisir de tous !



7 décembre

UN AIR DE RÉVEILLON

C'était la foule des grands jours au foyer Émile-Roux pour un repas à thème organisé par le CCAS, animé par l'inénarrable Jean Pélaprat (*lire aussi p.4*). Un petit avant-goût des fêtes de fin d'année !



16 décembre

TOUS EN CŒUR !

La Fête des solidarités, organisée par le Conseil départemental, a réuni élus, associations, structures de la ville et Fresnois à la Grange dimière pour un beau moment de convivialité.

À noter la présence, aux côtés de Marie Chavanon, de Gilles Saint-Gal, vice-président du Département délégué au Développement social et à la Solidarité.



Janvier



Le 21 : Quelques pas de danse après le traditionnel banquet des Aînés qui a réuni près de 400 personnes au gymnase Pierre-Périquoï.

Février



Le 11 : la Fresnoise Augustina Espritest sacrée vice-championne de France d'athlétisme.



Christine Mortier succède à Georgette Favreau à la tête du Club Soleil d'Automne.

Mars



Le 21 : découverte des instruments pour 11 enfants dans le cadre du projet Démon.



Le 23 : vernissage de l'exposition annuelle de l'écomusée : *Habitants et bâtisseurs de banlieue, 1955-1975*.



Fin mars : premières plantations mail Saint-Exupéry dans le cadre des jardins partagés.

Avril



Le 7 : ambiance festive et colorée en centre-ville à l'occasion du carnaval sur le thème des "Z'animaux" !



Le 17 : Alain Douniama prend la route de Saint-Jacques-de-Compostelle.



Le 5 : Nina Yargekov, lauréate du Prix de Flore 2016, présente son livre *Double nationalité* à la bibliothèque Gabriel-Bourdin.

Mai



Le 5 : Soirée à la MJC en compagnie de Henry Padovani, l'un des membres fondateurs du groupe The Police.



Le 20 : première fête de l'écoquartier de la Cerisaie avec animations musicales, sensibilisation aux éco-gestes et activités pour les enfants.



25-28 : séjour fresnois pour près de 85 amis hombergeois, musiciens et sportifs réunis, pour le week-end de l'Ascension.

Juin



13-18 : Les nageuses fresnoises Lola Fressier, Clara Neves et Morgane Pellay, représentent la France aux 5^e Jeux sportifs mondiaux à Riga (Lettonie).



24 et 25 : Au parc André-Villette, les fêtes de l'été ont rassemblé les foules. Animations pour petits et grands, pêcheuse de bulles, personnages fantastiques... Et cerise sur le chapeau : en tête d'affiche, Claudio Capéo !



Été



Le 13 juillet : banquet républicain, organisé par le CCAS pour les seniors au foyer Émile-Roux.



Le 8 juillet : nouvelle élection au sein du conseil municipal pour respecter la loi du non-cumul des mandats. Marie Chavanon succède à Jean-Jacques Bridey dans le fauteuil de maire et redistribue les délégations.



Septembre



Le 10 : une centaine d'associations sont rassemblées au parc André-Villette à l'occasion du Forum.



15-17 : à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, visites commentées par Les Amis de l'écomusée et la Société archéologique de Fresnes.

Octobre



Le 14 : Rachid Taha à la Grange d'Imière, lors de la 31^e édition du Festi'Val de Marne.

Novembre



Le 25 : la ludothèque la Ludochouette fête ses 25 ans.



28/10 & 25/11 : deux collectes solidaires permettent de récolter 2,5 tonnes d'équipements électriques et électroniques pour leur donner une seconde vie.

Décembre



Le 8 : inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Optique Fichou dans l'écoquartier de la Cerisaie.



L'écoquartier de La Ceresaie est un bon exemple de la mixité sociale dans l'habitat, entre accession à la propriété, logements sociaux et foyers pour étudiants et jeunes travailleurs.

LOGEMENT SOCIAL

Un toit pour tous : la difficile équation

Des dossiers toujours plus nombreux, avec des situations critiques – voire urgentes –, face à un parc de logements saturé...

Le domaine du logement social obéit à une logique où l'offre et la demande ne coïncident pas forcément.

Entre un fonctionnement complexe et des idées reçues persistantes, un état des lieux du logement social fresnois est bienvenu.

Dossier réalisé par Olivia Bazenet. Infographies Étienne Boin.

3 366

logements sociaux
à Fresnes, soit 33,2 %
de l'ensemble
du parc immobilier
(au 1^{er} janvier 2013)

12

acteurs du logement
social présents
sur la ville (bailleurs
sociaux, associations...)

997

demandes de logements sociaux
effectuées au service municipal du
Logement, dont la moitié ont moins
d'un an d'ancienneté (au 1^{er} novembre 2017)

3 questions à



FANNY GURRIET,
RÉFÉRENTE DU SERVICE MUNICIPAL
DU LOGEMENT

Quelles sont les missions du service municipal du logement ?

Nous constituons avec les demandeurs les dossiers de demande de logement social et nous les inscrivons sur la base communale et le fichier unique régional. Je représente également la Ville aux commissions d'attribution des bailleurs pour présenter les candidats sur les logements vacants du contingent Mairie. Le service assure le suivi des attributions et fait le lien avec les bailleurs sociaux, notamment dans le cadre de la prévention des expulsions.

Quels sont les critères d'attribution d'un logement social ?

Le premier des critères est l'ancienneté de la demande. Les ressources et la situation sociale du foyer sont également un facteur important car elles vont déterminer le type de loyer aidé auquel le demandeur peut prétendre (*PLAI, PLUS... Lire glossaire p.15*). Ainsi, le taux d'effort (*rapport loyer / ressources, NDLR*) ne doit pas excéder 33 %. Par exemple, nous ne pouvons pas proposer un loyer à 750 € si les ressources du foyer ne dépassent pas 1 200 €. Les propositions se font également en fonction de la composition familiale et de la taille du logement demandé. D'autre part, nous essayons de donner la priorité aux Fresnois.

Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Les demandes sont bien plus importantes que l'offre de logement, du fait d'un taux de rotation assez bas. Ainsi, il est courant que les personnes attendent trois à quatre ans avant d'avoir un logement alors qu'elles estiment leur situation urgente, ce n'est pas simple à gérer.

Petite ville ne connaît pas la crise... du logement ? C'est ce qu'on pourrait penser pour Fresnes de prime abord. Avec ses 33 % de logements sociaux – qui font grincer les dents de certains bien lotis –, la ville compte 37 ensembles à loyers modérés pour 3 366 logements, se situant ainsi au-dessus du seuil minimal de 25 % imposé par la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain du 13 décembre 2000). Ils sont gérés par 12 acteurs du logement social, dont les bailleurs Valophis et Immobilière 3F qui détiennent à eux deux 80 % du parc social fresnois. Pourtant, les demandes de logements sociaux s'accumulent au service Logement du CCAS, avec près de 1 000 dossiers en attente et un délai moyen de réponse favorable de trois à quatre ans.

Une conjoncture critique dans toute la région

Une situation à flux tendu que l'on retrouve dans l'ensemble des agglomérations franciliennes. L'Île-de-France connaît en effet une crise importante du logement social depuis plusieurs années, avec une offre insuffisante face à un nombre de demandes toujours croissant. Même si la construction de logements sociaux est en évolution significative depuis plusieurs années, elle ne permet pas de répondre à la forte demande. En effet, sur plus de 630 000 demandeurs enregistrés, seulement 82 418 logements ont été attribués en 2015 (selon l'Observatoire du logement social en Île-de-France, chiffres au 31 décembre 2015).

Une inadéquation de l'offre et de la demande qui s'explique notamment par la baisse des taux de rotation au sein du parc social (moyenne de 6 %). D'où la grande difficulté des collectivités et des bailleurs à répondre aux demandes, toutes aussi urgentes les unes que les autres au regard des intéressés.

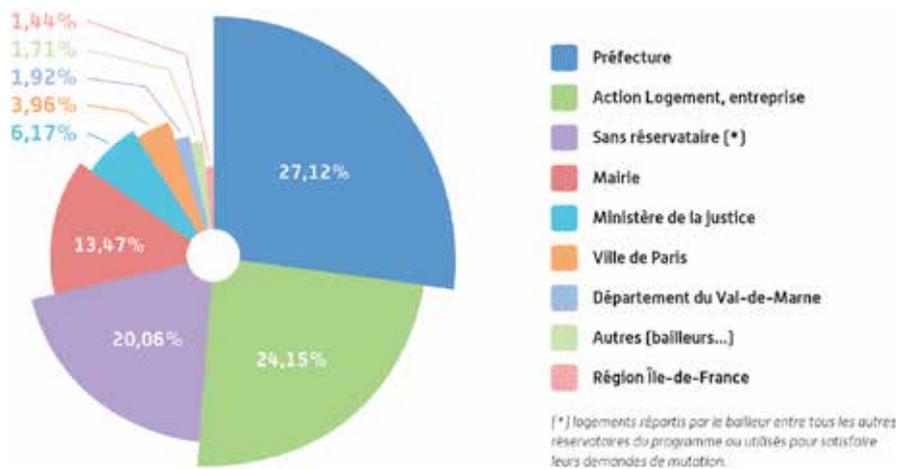
Entre mythe et réalité... La Ville, un réservoir parmi d'autres

Cécilia Vala, adjointe à la maire déléguée au Logement et à l'Habitat, reçoit sur rendez-vous en moyenne deux demi-journées par semaine. Nombreux sont ses interlocuteurs ayant procédé à une demande de logement social qui imaginent que l'élue pourra mettre leur dossier "au-dessus de la pile".

« Il y a beaucoup de fantasmes autour du logement social, du côté des demandeurs comme du reste de la population. Non, il n'y a pas de passe-droit. Il y a, certes, des situations d'extrême urgence, que nous tentons de faire passer en priorité en commission d'attribution des logements, mais il y a des critères, qui sont les mêmes pour tous. Nous défendons bien entendu en priorité les dossiers des Fresnois. D'autre part, les demandes sont parfois irréalistes, au regard des ressources du ménage ou de la composition familiale », explique l'adjointe.

« La mairie n'est ni une agence immobilière, ni propriétaire des logements » – Cécilia Vala

« Nous nous adaptons aux demandes, mais nous ne faisons pas de miracles. Je répète souvent que la mairie n'est pas une agence immobilière car beaucoup pensent que nous sommes propriétaire des logements alors que nous disposons simplement d'un quota de places réservées, au même titre que les autres partenaires (État, bailleurs, Action Logement... Lire p. 14, NDLR). Ou encore, dès qu'un bâtiment se construit, les gens pensent que ce sera forcément des logements sociaux, alors que souvent ce sont des opérations privées... Nous avons souvent affaire à des situations difficiles, à des personnes en détresse. Le logement social, c'est avant tout de l'humain, chacun ►►



Répartition des logements de Fresnes en fonction des différents réservataires.

► son chez-soi, c'est normal », conclut l'élue.

Qui sont les "réservataires" ?

Dans le montage financier d'une opération de logement social, l'État, les collectivités locales et territoriales et Action Logement (l'ex-1 % Logement, lire glossaire en p.15) aident les bailleurs en leur attribuant des subventions ou des prêts à taux bonifiés.

Pour le cas des communes, cette participation prend la forme d'une garantie d'emprunt, c'est-à-dire que la Ville se porte garante du bailleur auprès des banques pour l'obtention d'un prêt. En cas d'impayés, la Ville devrait payer les traites à la place de l'opérateur immobilier. En contrepartie, ces partenaires se voient attribuer un certain nombre de logements qui leur sont réservés, c'est ce qu'on appelle dans le milieu un "contingent". Ce nombre est proportionnel au soutien financier apporté à l'opération. La plupart du temps, ces contingents se répartissent en moyenne comme tel : 40 % pour Action

Logement ; 30 % pour l'État (via les préfectures) dont 5 % sont dédiés aux agents civils et militaires de l'État et les 25 % restants aux personnes prioritaires (handicapés, mal-logés, DALO – lire le Késako p.15) ; 20 % pour les communes ; et les derniers 10 % pour les bailleurs sociaux, les conseils généraux et régionaux et les CAF. (Voir ci-dessus la répartition des logements à Fresnes en fonction des réservataires).

Concernant le contingent communal, une fois que le prêt pour lequel la Ville s'est portée garante est arrivé à échéance, la mairie ne peut plus proposer de candidats pour occuper les logements vacants. À Fresnes, c'est le cas pour les résidences des Anémones, des Thibaudes et de la Fosse aux Loups. Cela représente au total 275 logements qui sont sortis du contingent municipal, du fait de l'ancienneté du financement. D'autre part, sur les 12 acteurs du logement social qui interviennent à Fresnes, la mairie n'est réservataire que sur les opérations réalisées par neuf d'entre eux.

De la demande à l'attribution

La demande d'un logement social démarre par le dépôt du dossier du demandeur, soit auprès du service Logement situé au CCAS, soit auprès du bailleur ou du collecteur Action Logement. La demande peut également être faite sur internet (www.demande-logement-social.gouv.fr). Un numéro unique d'enregistrement est alors délivré au demandeur, qui permet à tous les réservataires et bailleurs d'avoir accès à sa demande. Elle devra être renouvelée chaque année à sa date anniversaire d'enregistrement, si elle n'a pas abouti.

Les demandes sont enregistrées au sein du Système d'Enregistrement National (SNE) tandis que les logements du parc social sont répertoriés dans le Répertoire du parc locatif social (RPLS). Les requéreurs peuvent cibler huit communes au maximum et les classer par ordre de préférence. Sur cette base de données régionales, 5 747 demandes (fin novembre 2017) indiquent Fresnes parmi les choix, dont 1 677 en premier choix.

Rénovation

UN COUP DE NEUF POUR LES LOCATAIRES

Plusieurs projets de rénovation sont en cours sur le parc de logements de Valophis Habitat.

Une partie du parc de logements sociaux de Fresnes est vieillissante, datant pour certains des

années 50-60. Ainsi, Valophis Habitat, le premier opérateur de logement social de la ville (1 495 logements, soit 44,4 % du parc) et du département, entreprend deux vastes projets de rénovation pour améliorer le confort et le cadre de vie de ses locataires. Le plus avancé des dossiers est celui de la **résidence du Val-de-Bièvre** : la réhabilitation en milieu habité de la barre de 100 logements est en cours, tandis qu'une deuxième phase concernera les huit plots situés à l'arrière, [120

logements] qui seront, une fois les locataires relogés, démolis puis reconstruits. Les espaces extérieurs et les voies de liaison seront également repensés.

L'ensemble des **Groux** [200 logements sur cinq bâtiments] est également concerné par un projet de démolition-reconstruction, non sans susciter l'inquiétude de ses habitants. « Nous sommes particulièrement attentifs à l'apport de



La rénovation de la résidence du bailleur Toit et Joie a été inaugurée en septembre dernier.

ces projets en termes de qualité et de confort pour les habitants ainsi qu'aux conditions de relogement des locataires », indique Jean-Jacques Um, adjoint à la Maire délégué à la Rénovation urbaine.

Profil des demandeurs

Sur les 997 dossiers enregistrés
au service municipal du logement
(chiffres au 01/11/2017)



des demandeurs ont des ressources
mensuelles entre 1 000 et 2 000€ / mc



sont des personnes seules



des demandeurs
ont entre 31 et 51 ans

Un chiffre qui varie considérablement par rapport au nombre de dossiers enregistrés sur le fichier communal (997) qui correspond, lui, aux dossiers déposés directement à Fresnes.

Une fois le dossier instruit par le service Logement, pour les demandes effectuées en mairie, des propositions de logements sont faites, en fonction des disponibilités dans le contingent municipal et en fonction de nombreux critères (*lire l'encadré p.13*). Une fois un logement proposé et accepté par le demandeur, son attribution se fait en concertation entre les acteurs lors d'une Commission d'attribution des logements (CAL) organisée par le bailleur. Pour chaque logement, trois candidats doivent être présentés à la CAL qui examine l'ancienneté du dossier, les ressources du foyer, la composition familiale ainsi que le caractère d'urgence de la demande, les conditions actuelles de logement du ménage ou encore l'éloignement des lieux de travail.

Les logements "spécifiques"

La mairie dispose également de places réservées dans quatre structures de logements spécifiques gérées par des associations : la résidence sociale de l'Adef dans l'écoquartier de la Cerisaie avec 136 logements, dont 126 réservés aux personnes isolées et 10 aux familles monoparentales avec enfant ; le foyer de jeunes travailleurs (moins de 25 ans) Adoma avec 152 logements ; la résidence Arpej (moins de 30 ans) de 120 logements ; et le petit collectif Habitat & Humanisme. Par ailleurs, la ville compte trois résidences autonomie, pour un total de 35 logements pour personnes

âgées autonomes, dont la gestion et les attributions sont assurées par le CCAS.

Deux nouveaux programmes

La construction de nouveaux logements sociaux est en cours ou en projet sur la ville : 63 logements en loyers intermédiaires dans le quartier Charcot-Zola, livrés en juin 2018, et 68 aux Frères-Lumière, prévus pour début 2019. Les loyers dans ces nouveaux immeubles, respectant notamment les normes environnementales en vigueur, sont bien entendu plus élevés, comme dans tout programme neuf. Ces nouvelles constructions ne pourront cependant pas répondre à tous les dossiers en attente.

Pour sûr, au vu du nombre de demandes de Fresnois et non Fresnois pour se loger à Fresnes, la ville, son environnement et ses services attirent ! ■

késako ?

Le "DALO"

Le Droit au logement opposable (DALO) a été instauré par la loi du 5 mars 2007 pour permettre aux personnes mal logées ou ayant attendu en vain un logement social pendant un délai anormalement long (délai fixé par le préfet) de faire valoir leur droit à un logement décent. L'État est garant de ce droit et doit faire reloger ou héberger les personnes reconnues prioritaires. Dans ce cadre, c'est le Préfet du département qui mobilise les organismes de logements sociaux ou les structures d'hébergement.

Glossaire

Les différentes catégories de logements sociaux :

En fonction de la nature du prêt et des subventions accordées aux organismes lors de la construction du logement, le plafond de revenus pris en compte est différent pour l'octroi du logement social. Ce plafond dépend aussi de la composition du ménage, de sa situation sociale et de la localisation du logement. Sachant que plus les ressources sont élevées plus le loyer l'est.

PLAI : le Prêt locatif aidé d'intégration est réservé aux personnes en situation de grande précarité qui cumulent des difficultés sociales et économiques. Plafonds de ressources annuelles (à titre d'exemple) : 12 733 € pour une personne, 20 756 € pour deux personnes (sans personne à charge), 24 949 € pour trois personnes ou une personne avec une personne à charge...

PLUS : le Prêt locatif à usage social correspond à 80 % des logements sociaux. Plafonds de ressources annuelles, dans le même ordre que ci-dessus : 23 146 € ; 34 593 € ; 41 583 €...

PLS : le Prêt Locatif Social finance des logements situés en priorité dans les zones dont le marché immobilier est le plus tendu. Plafonds de ressources annuelles : 30 090 € ; 44 971 € ; 54 058 €...

Action Logement

Toutes les entreprises du secteur privé non-agricole employant plus de 20 salariés, assujetties à la taxe sur les salaires, ont l'obligation légale de consacrer 0,45 % de leur masse salariale annuelle à la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC). Cette participation est versée chaque année à Action Logement. Elle contribue notamment à améliorer l'offre de logements sociale et intermédiaire.
www.actionlogement.fr

Service municipal du logement

7 square du 19-Mars-1962
Tél. : 01 72 04 55 76

Plus d'infos sur :
[www.fresnes94.fr/a-votre-service/solidarite/logement/](http://www.fresnes94.fr/a-votre-service-solidarite/logement/)



1



2

Piscine intercommunale de Fresnes

Comme des poissons dans l'eau

LA PISCINE DE FRESNES EN QUELQUES CHIFFRES

- Une surface totale de **2 482 m²**, chauffée par la géothermie.
- **1 petit bassin** de 12,5 par 12,5 m à **29,5°** (33° pour les bébés nageurs) et **1 grand bassin** de **5 lignes de 25 m**, chauffé à 28°.
- Une ouverture **7 jours sur 7, 350 jours par an...**
- ... soit **15 jours par an** de fermeture au public, dont **12 jours** de fermeture obligatoire pour vidange et nettoyage.
- **98 h 15 heures** d'ouverture par semaine, dont **34 h 30** d'accueil du public (soit **35 %**).
- **17 agents dédiés** : 3 agents techniques, 7 maîtres-nageurs et 7 agents d'entretien et/ou de caisse.

Lors de la fermeture pour rénovation de l'équipement, entre 2012 et 2014, l'organisation de la piscine intercommunale de Fresnes a été entièrement repensée. Objectif : optimiser l'ouverture aux usagers, qu'il s'agisse du public, des associations sportives ou encore des scolaires, tout en offrant une qualité de service a minima comparable à ce que peut proposer une structure privée.

Une piscine, ce n'est pas un équipement comme les autres. « C'est le bâtiment public qui propose la plus grande ouverture horaire et qui accueille le plus de public », rappelle Thierry Grimart.

Le calme quinquagénaire, ancien nageur, travaille depuis maintenant 33 ans dans le milieu. Il prend en 2013 la direction des mêmes trois équipements, assisté de deux autres "vétérans" : André Dujon, directeur technique, depuis 39 ans à la piscine de Fresnes, et Yves Le Breton, directeur administratif, 41 ans de métier.

Un triumvirat de direction, pour une gestion optimisée

Ces trois-là ont choisi de travailler ensemble, parce qu'ils savaient être complémentaires. « Je savais que techniquement, j'avais en André quelqu'un qui tenait la route, explique Thierry Grimart. De son côté, après 8 ans à ce poste, Yves était las d'assumer seul la direction de la piscine de Cachan et ses aspects

managériaux, mais il constitue un excellent directeur administratif. À nous trois, nous pouvions faire du meilleur travail pour l'ensemble des trois équipements (Fresnes, L'Haÿ, Cachan, NDLR) que chacun de nous, seul de son côté. »

Les trois hommes se rejoignent également sur la vision qu'ils ont d'une piscine publique et de sa gestion : « Nous sommes bien conscients qu'une piscine, c'est aussi le plus coûteux des équipements publics pour une collectivité. À nous de faire en sorte qu'elle le soit le moins possible, sans jamais rogner sur le niveau de service public que nous offrons ! », résume le directeur.

Les trois directeurs ont choisi de travailler ensemble pour leur complémentarité et leur vision commune du service public.

Les coûts liés à une piscine, c'est pour un tiers du technique (entretien des machines, des filtres et des canalisations, produits de nettoyage et de stérilisa-



3

1 Les trois directeurs (de g. à d. : André Dujon, Yves Le Breton et Thierry Grimart) sont chez eux dans les sous-sols de la piscine, entre filtres, canalisations et équipements de contrôle.

2 Les agents techniques de la piscine réalisent chaque jour trois prélèvements pour analyse de l'eau de chacun des bassins. Le premier doit avoir lieu avant l'ouverture des bassins aux premiers usagers, à 6 h 30.



4

3 Parmi les tâches du personnel chargé de l'entretien des vestiaires figure le nettoyage de hall d'accueil, qui contribue à garantir la bonne hygiène de l'équipement.

4 De leur côté, si le fond des bassins est pris en charge par des robots, les agents techniques doivent assurer la surveillance de ceux-ci ainsi que le nettoyage de la surface, où se concentrent les pollutions.

tion de l'eau, électricité, chauffage...), pour deux tiers de l'humain. « Pour qu'un bassin soit accessible aux usagers, nous devons avoir deux maîtres-nageurs en service, plus un agent technique pour s'assurer au préalable de la pureté de l'eau (un prélèvement pour analyse est obligatoire avant toute ouverture aux usagers, NDLR), et un agent d'entretien, voire un agent d'accueil si c'est un créneau d'ouverture au public. » La plupart des agents d'entretien et de caisse de la piscine de Fresnes sont donc polyvalents, afin de garantir une organisation optimale, qui permet d'assurer la continuité du service public et sa qualité, tout en adaptant au mieux aux besoins le nombre d'agents présents.

La plupart des agents de la piscine sont polyvalents, afin d'assurer la continuité du service public – et sa qualité.

De même, les trois hommes sont fiers d'avoir réussi à tenir un budget « a priori très serré », en faisant attention à chaque dépense : seul André Dujon est habilité à réaliser les dosages de produits ; il s'assure par ailleurs de l'optimisation des contraintes techniques. Yves Le Breton surveille de près toute l'intendance et fait « une chasse féroce aux gaspillages, quels qu'ils soient ». De son côté, Thierry Grimart poursuit l'informatisation de l'équipement, jusqu'en bord de bassin : « C'est un vrai plus quand nos maîtres-nageurs peuvent, depuis leur tablette, transmettre directement aux professeurs les résultats des tests que les enfants doivent désormais passer dans le cadre de leur scolarité. Pour nous, outre une meilleure gestion administrative, cela signifie aussi un meilleur suivi des enfants, d'année en année. »

Un équipement tourné vers ses publics

La piscine de Fresnes peut en tout cas s'enorgueillir de ses bons résultats : les trois analyses quotidiennes dites « de terrain », réalisées par les équipes techniques de la piscine, tout comme le contrôle mensuel surprise par un laboratoire indépendant désigné par l'Agence régionale de santé (ARS), ont fait carton plein toutes ces dernières années, avec 100 % de résultats corrects.

L'offre de services s'est quant à elle élargie depuis la réhabilitation de la piscine. Outre l'accueil des associations sportives nautiques (AASF Natation, AASF Triathlon, Plongeurs fresnois, qui disposent chacune de locaux dédiés), des scolaires (20 % du temps d'ouverture) et des activités municipales (seniors via le CCAS, enfants du Centre sportif municipal), l'établissement propose des services similaires à ce qui peut exister dans les salles de remise en forme, aquagym et aquabike en particulier. Et son personnel s'engage au quotidien, comme en témoigne sa participation fidèle au Fresnéthon ! ■ N.C.

Piscine intercommunale de Fresnes

2 avenue du Parc-des-Sports
Tél. 01 46 11 44 50
Courriel : piscine.fresnes@grandorlyseinebievre.fr

Ouverte tous les jours sauf les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.
Fermeture obligatoire une fois par an pour vidange et nettoyage (12 jours).

Horaires d'ouverture au public (période scolaire) :

lundi	11 h 45 – 14 h	17 h 15 – 19 h*
		(* grand bassin uniquement)
mardi	11 h 45 – 14 h	17 h 15 – 21 h
mercredi	11 h 45 – 15 h 30	
jeudi		17 h 15 – 21 h
vendredi	11 h 45 – 14 h	17 h 15 – 19 h
samedi	12 h 30 – 18 h	
dimanche / férié	9 h – 12 h 30	14 h – 17 h



THIERRY GRIMART
DIRECTEUR

L'une des principales substances nocives dans une piscine est la chloramine, qui résulte de l'interaction du chlore contenu dans l'eau avec les déchets organiques apportés ou produits par les nageurs : produits de beauté, transpiration... C'est elle, et non le chlore, qui donne la célèbre « odeur de piscine » et les yeux rouges souvent associés à une séance de natation. Surtout, à haute dose, elle peut provoquer asthme et insuffisances respiratoires. Or, le premier remède, le plus efficace aussi, c'est une douche, avec savon et shampooing, avant de plonger dans les bassins. Mais c'est une habitude qu'en France, nous avons du mal à installer auprès de certains de nos usagers !

Projet participatif

LES SONS DE L'ENFANCE

C'est le fruit d'un travail de deux ans associant la bibliothèque municipale Gabriel-Bourdin, les professionnels de la petite enfance, les animateurs et... les familles fresnoises ! Le projet *Comptines de chez vous* se révèle aujourd'hui par les vecteurs multiples d'une exposition, d'une rencontre et d'un livret avec fichiers audio, téléchargeables gratuitement.



À la crèche des Thibaudes, Fifi Gacem, l'une des auxiliaires de puériculture qui a contribué au projet, fait découvrir aux enfants certaines des 33 comptines rassemblées dans le livret *Comptines de chez vous*.

« L'un des grands intérêts de ce projet, ça a été la découverte de tranches de vie de tous ceux qui ont accepté de partager avec les Fresnois les comptines qui ont rythmé leur enfance », confie Nathalie Darragus. La bibliothécaire est derrière le projet *Comptines de chez vous*, qui a mobilisé pendant deux ans bibliothécaires et professionnels de la petite enfance, avant de s'ouvrir aux habitants. L'idée ? Collecter les comptines qui ont marqué les Fresnois d'aujourd'hui et, ainsi, permettre leur conservation et leur sauvegarde, tant écrite que digitale, ainsi que la mise en valeur de la diversité de population qui existe à Fresnes.

Un travail de fourmi

Le projet débute en 2015 par un travail en interne : « Nous avons rencontré les bibliothécaires de Poissy, dans les Yvelines, où un projet similaire avait été mené, explique Nathalie Darragus. Nous souhaitons en effet bénéficier de leur retour d'expérience pour pouvoir être plus attentifs à certaines étapes du travail. La phase de restitution, en particulier, devait rester fidèle au contexte culturel. » L'étape suivante est celle de la formation des personnels concernés : bibliothécaires, professionnels de la petite enfance, animateurs...

L'année 2016-2017, la seconde consacrée à ce projet transversal, est celle du collectage proprement dit. Collectage, et non collecte, à la dimension trop numérique. Le néologisme, par opposition, renvoie à quelque chose de plus intimiste – les rencontres, le partage des histoires, des souvenirs de chaque famille...

Au total, 33 comptines ont ainsi été recensées et enregistrées, issues d'horizons divers : France, Europe,

Afrique, Asie... Tout un concert de sonorités et d'émotions partagées !

Une étude sociologique et ethnographique

Car c'est au fond bien de cela qu'il est question dans ce projet : « les comptines de l'enfance, c'est un lien invisible, qui relie les personnes et les générations entre elles par le lien de l'émotion, en rappelant à chacun une part commune de leur histoire », glisse Nathalie. Elle confie avoir ainsi été le témoin de moments fantastiques et émouvants, tel le rapprochement d'une adolescente et de sa mère lors de la traduction d'une chanson qui avait bercé les deux femmes dans leur enfance.

La plupart des comptines collectées n'avaient jusque là qu'une transmission orale. Les bibliothécaires se sont également aperçus que la grand-mère occupait une place centrale dans la transmission – soit qu'elle ait eu un rôle dans le quotidien de l'enfant tout-petit (maisons pluri-générationnelles, soin des enfants pendant que les parents partent travailler dans une autre région...), soit qu'elle soit liée à des souvenirs de vacances, de mercredis passés à ses côtés... Autant d'indices révélant comment est organisée la vie quotidienne, qui s'occupe des enfants, de quelle manière...

Bien plus que l'élaboration d'un livret de comptines, ce projet s'est donc révélé être une fenêtre ouverte sur le monde. ■ N.C.

Exposition *Comptines de chez vous*, du 20 janvier au 3 février à la bibliothèque. Rencontre publique avec les contributeurs samedi 20 janvier de 16 h à 17 h 30, toujours à la bibliothèque.

Livret et fichiers audio des *Comptines de chez vous* sont à télécharger sur les sites de la ville et de la bibliothèque Gabriel-Bourdin : fresnes94.fr et bm.fresnes94.fr



Concert

QUAND LE JAZZ EST LÀ

Antonin-Tri Hoang (saxophoniste et clarinetiste), Armel Dupas (pianiste) et Fanny Lasfargues (basse électro-acoustique, électronique) se rencontrent en classe de jazz du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, il y a 12 ans. De leur passion naît ce trio, qui donnera son premier concert en hommage à la baronne Pannonica "Nica" Koenigswarter, qui consacra sa vie au jazz et à ses musiciens. Muse et souvent mécène, Nica parcourut le monde à la rencontre des jazzmen des années 50 et 60, de Charlie Parker à Count Basie en passant par Louis Armstrong, et publia l'ouvrage référence *Les Musiciens de jazz et leurs trois vœux*. Même s'il s'en inspire, notre trio reste cependant loin des codes du jazz des sixties et explore toutes les ressources de ses instruments. Ils livreront une musique très improvisée, libre et spontanée, à l'instar de Nica...

Sam.27/01, 20h, MJC Louise-Michel (espace détente) - Tarif 6 €
Première partie : musiciens de l'EDIM.



Conférence

BLACK MIRROR

Tablette, téléphone portable, télévision... Les écrans font partie de nos vies ; mais qu'en est-il de l'influence et l'addiction qu'ils engendrent chez nos enfants ? Au travers de la conférence Être parent au XXI^e siècle : quand les écrans s'invitent dans la famille, Vanessa Lalo, psychologue spécialisée dans les usages du numérique et leurs impacts, tentera d'apporter des réponses.

Ven. 26/01, 20h30, MJC - Entrée libre



© Giovanni Cittadini Cesi

Théâtre L'EFFET MÈRE

Avec *C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde*, Les Filles de Simone balaient l'image de la mère parfaite. Un régal !

« On ne naît pas femme, on le devient », écrivait Simone de Beauvoir. Et qu'en est-il, donc, du statut de mère ? La maternité est-elle innée, évidente, obligatoire ? Le collectif Les Filles de Simone (eh oui) s'est formé autour de la création de ce spectacle, en 2015, et réunit Claire Fretel, Tiphaine Gentilleau et Chloé Olivères. Quand Tiphaine et Chloé (*en photo*) tombent enceintes, toutes les deux, pour de vrai, à trois mois d'intervalle, elles ressentent une sorte de « crise existentielle [...], comme si le fait de devenir mères constituait une sorte de piège [...] », et même si l'aventure est désirée... À quoi s'ajoutent des remarques

fort rassurantes qu'elles cueillent, du genre « on ne peut pas être femme et artiste », de la bouche d'un directeur de lieu... Alors ça valait bien un spectacle. Un spectacle pour « fouiller cet état de mère, ni comblée ni esclavée, parfois les deux », qui va du test de grossesse à la reprise du boulot. Un spectacle où on rit franchement, servi par un duo d'artistes-mères blindées d'autodérision, et qui plaira pour sûr aux mères, aux bientôt-mères, aux non-mères-par-choix et aux pères... Savoureux ! ■ H.C.

C'est (un peu) compliqué d'être l'origine du monde, sam. 27/01, 20h30, Grange émière. 1h30, 14-9-7 €

Deuxième vie TROC, TROC, TROC, ENTREZ !

L'école d'art(s) lance le Troc culture "partageons nos goûts", un événement pour échanger livres, BD, affiches...



Au cœur de l'écoquartier de la Cerisaie, l'école d'art(s) explore, cette saison, les rapports entre art et écologie. Existe-t-il une *green attitude* en art ? Depuis la COP21, les artistes s'emparent de la question comme d'un nouvel outil de réflexion, de création et d'action. Dont acte ! L'école d'art(s) lance la première édition du Troc culture "partageons nos goûts", le 27 janvier.

Comment ça marche

Le Troc culture, c'est l'occasion ou jamais d'échanger, entre particuliers, livres, BD, disques (CD, vinyles...), DVD, petits objets design, jeux vidéo, affiches, instruments... Ici, point d'argent ; la seule monnaie d'échange, c'est la culture ! Pour ce faire, prévoir d'apporter des articles de différentes valeurs pour permettre le plus d'échanges possibles. Deux façons de participer : vous inscrire à l'avance (si vous souhaitez un espace dédié), ou apporter vos objets à échanger en déambulant le jour venu.

Potes de troc

Associations et structures seront également de la partie : la bibliothèque troquera des comptines, l'association le Germinal, des graines... Le conservatoire assurera l'intermède musical et l'Avara proposera des petites douceurs... À vos tris ! ■

Sam. 27/01, 10h-18h, Centre d'art.
Infos : 01 78 68 28 31/36 et ecoledarts@fresnes94.fr



**CONCEPTION - FABRICATION SUR MESURE
POSE PAR NOS PROPRES ÉQUIPES**

DEPUIS PLUS
DE **50**
ANS



**VERANDAS - FENÊTRES - PORTES - VOILETS - STORES - MARQUISES
PORTES DE GARAGE - PORTES BLINDÉES - PORTAILS**

Venez visiter notre Showroom !

01 46 66 70 10
www.ateliers-halimi.fr



BUBENDORFF

Siège et exposition : Z.A. La Cerisaie Nord - 9 rue de Chevilly - 94260 FRESNES



Espace pour Castorama Fresnes S.A.S. RCS Lille B 451 678 973



**Se sentir bien chez soi, c'est
se sentir bien dans sa vie.**

C'est pourquoi nous mettons notre passion et notre expertise à aider le plus grand nombre à construire, améliorer et personnaliser sa maison.

CASTORAMA Fresnes R.N. 186 Voie des Laitières 94260 FRESNES

REX C Station Rungis / les fraternelles **REX B** Station Croix de beryy

Lundi au Samedi 9h à 20h - Dimanche 9h à 19h

www.castorama.fr

CASTORAMA France S.A.S - Capital 304 186 300 € - RCS Lille B 451 678 973

castorama



©Tibor Valranges

MJC DES ACTIVITÉS À PETIT PRIX !

La Maison des Jeunes et de la Culture de Fresnes propose, tout le mois de janvier, ses activités à demi-tarif. Arts créatifs, danse, musique ... et sport, bien sûr : c'est le moment d'en profiter !

Assouplissement, relaxation, gymnastiques, judo, marche nordique, méditation, randonnée, self-défense, yogas... Il y a en a forcément pour tous les goûts, âges et niveaux. Nouveautés cette saison, les cours de capoeira et de Free fight MMA. Suivez le guide !

La capoeira : le lundi, 19h30-21h30

Art martial afro-brésilien, la capoeira trouve ses racines dans les méthodes de combat et les danses des peuples africains du temps de l'esclavage au Brésil. À l'origine, les mouvements étaient très proches du sol (copiés sur les mouvements des animaux). Avec l'arrivée des peuples orientaux et leurs propres techniques d'art martial, la capoeira a intégré les coups de pieds et de nombreuses acrobaties.

MMA : le vendredi, 20h-21h30

Arts martiaux mixtes ou *mixed martial arts* (MMA) – autrefois appelé combat libre ou free-fight –, le MMA est, comme son nom l'indique, un sport de combat. Complet, il associe le pugilat et la lutte au corps à corps, et où les combattants peuvent utiliser différentes techniques (coups de pied, de poing, de genou, de coude...) Nouveau cours de la MJC, le MMA est assuré en partenariat avec la Free Fight academy de Mathieu Nicourt, club français reconnu par le milieu et d'où sont issus plusieurs champions français. Les cours seront encadrés par Dan Talevi, champion de France de Pancrace et ancien combattant professionnel. Alors, tenté ? ■

MJC, 2 av. du parc des Sports. Tél : 01 46 68 71 62
Retrouvez toutes les activités proposées et la liste des places disponibles sur www.mjcfresnes.org

Tennis de table

UNE BIEN BELLE JOURNÉE

Douze jeunes Fresnois ont participé à la Journée de promotion, organisée par le Comité départemental le 3 décembre.

C'est une tradition à laquelle les petits pongistes de l'AASF ne dérogent pas ! À Saint-Maur-des-Fossés le 3 décembre, Louis, Samuel, Sofia, Tiago et Yohann ont participé aux ateliers baby-ping. Les garçons ont obtenu le diplôme de la balle d'argent, et Sofia, celui de la balle d'or : une vraie satisfaction pour la damoiselle, l'an passé primée de bronze !



Ici, les plus petits (2011-2014). Les plus grands sont dans la tranche 2008-2009. © Lucie Coulon

Les six autres (Angel, Damien, Gauthier, Julian, Malo, Mathéo et Vincent) se sont affrontés sur une montée de table géante ; Sofia les a rejoint pour une montée de 40 tables.

La journée s'est terminée par une démonstration de Benoît Montauban et Clément Papegay. Ce dernier – qui avait participé à cette journée quand il était petit – s'entraîne désormais au pôle espoir d'Île-de-France... Une bien belle journée, en somme ! ■

En savoir plus : aasftt@gmail.com, www.aasftt.com

En bref



DR

Judo

ON EST CHAMPION !

En partenariat avec la Ligue judo du Val-de-Marne, le Cercle Satya organise le championnat départemental des minimes (13-14 ans). Il se déroulera dimanche 21 janvier, de 9h à 18h, au gymnase Frédéric-Mistral, avec, en sus du championnat, de nombreuses animations ! Le matin, se tiendra une animation pour les personnes en situation de handicap, et l'après-midi, une animation pour les plus jeunes. Venez nombreux encourager tous ces champions !

Dim. 21/01, 9h-18h, gymnase Frédéric-Mistral
Entrée libre, buvette, petite restauration.
Contact : Rodrigue Joséphine au 06 62 65 13 75
[et cerclesatyajudo@neuf.fr](mailto:cerclesatyajudo@neuf.fr)

AASF Rugby

ÇA MATCHE

Les prochaines rencontres à domicile de la section se dérouleront : le samedi 27/01 à 15h, face à Ovalie Seine (moins de 16 ans), le dimanche 28/01 à 10h, face à Compiègne (moins de 18 ans), et le dimanche 28/01 à 15h, face à Stains (Seniors). L'entrée au stade est libre et les supporters Fresnois sont plus que bienvenus !

Stade de la Ceresaie, rue de la Butte
www.fresnes-rugby.fr

Badminton

WHO'S BAD ?

Plus de trois-cents personnes sont attendues samedi 3 et dimanche 4 février, pour le grand tournoi départemental jeunes et vétérans de badminton, en partenariat avec l'AASF Badminton.

Rendez-vous aux gymnases Jean-Charcot et Frédéric-Mistral !

Sam. 3/02 9h-20h et dim. 4/02 9h-19h,
gymnases Jean-Charcot et Frédéric-Mistral.
Entrée libre, buvette.
contact : president.fresnesbad@gmail.com



École d'art(s) LE DESSIN PAS À PAS

Vous avez toujours eu envie d'apprendre à dessiner ? Lancez-vous ! À partir du dessin d'observation, vous pourrez acquérir des techniques de base (lignes, volumes, ombres, textures), grâce à ce premier module court 2018 de l'école d'art(s).

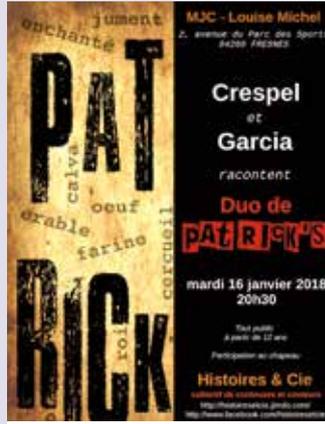
Le dessin pas à pas, du 10/01 au 14/02. 6 séances le mercredi, 18h30-20h30. 42 € (EPT) / 54 € (hors EPT). Infos/inscriptions : 01 78 68 28 31/36 ou ecoledarts@fresnes94.fr



Théâtre jeunesse C'EST FÉRIQUE

La compagnie Les arpenteurs de l'invisible s'est inspirée du célèbre *Peter Pan* et plus généralement de l'œuvre de son auteur, James Matthew Barrie pour créer *Jamais jamais !* Une reprise décalée, poétique et hors du temps au pays de l'imaginaire !

Jamais Jamais ! Sam.13/01, 18 h, Grange d'Imière. À partir de 8 ans. Durée 1 h 05, 7 €



Conte UN CONTE ENFARINÉ

Versez un loup, un roi et une jument dans un violon. Ajoutez un peu de farine et une pousse d'érable. Mélangez, enfournez, et dégustez ! Patrick Crespel et Patrick Garcia vous invitent à un voyage joyeux, poétique dans le cadre des Mardis du conte.

Proposé par En faim de contes. *Duo de Patrick's*, mar.16/01 à 20h30, MJC Louise-Michel. À p. de 12 ans. Participation au chapeau.



Réunion publique ÉGALITÉ !

La municipalité s'engage dans la réalisation d'un diagnostic de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur la ville de Fresnes. À cette occasion, une réunion publique de sensibilisation se tiendra en mairie, en partenariat avec le cabinet de conseil Egaé.

Ven. 26/01, 18 h 30, salle du conseil municipal

Sélection

Pour découvrir tout l'agenda du mois de janvier, rendez-vous sur le site fresnes94.fr ou consultez **l'agenda trimestriel** décembre 2017-février 2018.

ANIMATIONS

13 janvier
Match d'improvisation théâtral avec les Gibbons masqués. MJC, 20h30. Tarif : 6 €.

27 janvier
Troc culture
Lire p.19.
Centre d'art, 10h-18h.

EXPOSITIONS

20 janvier-3 février
Comptines de chez nous
Lire p.18.
Bibliothèque.

Jusqu'au 18 février
Habitants et bâtisseurs de banlieue 1955-1975
et *Ob-jectum*
Derniers jours !
Écomusée du Val de Bièvre.

CONFÉRENCES

18 janvier
Quand l'art nourrit la planète : vers une nouvelle écologie artistique

4^e conférence du cycle Notre avenir est dans l'air. École d'art(s), 19 h.

26 janvier
Être parent au XXI^e siècle : quand les écrans s'invitent dans la famille.

Lire p.19. MJC, 20 h 30.

3 février
Notre Préhistoire
Avec Sophie Archambault de Beaune, préhistorienne. Bibliothèque, 15 h. Entrée libre.

ENFANCE

17 janvier
Histoires 0-3 ans
Durée : 20 minutes.

Bibliothèque, 10 h 30.
Réservation préalable.

20 janvier
Histoire 3-6 ans
Durée : 45 minutes
Bibliothèque, 10 h 30.
Réservation préalable.

20 janvier
Parentalité : cycle OSER
Par Un enfant dans la ville.
Centre Henri-Thellier, 9 h 30-12 h 30. Inscription : unenfantdanslaville@gmail.com

27 janvier
Atelier Scratch
À la découverte du code. Pour les 7-13 ans. Bibliothèque, 14 h-16 h. Sur réservation préalable.

MUSIQUE / CONCERTS

11 janvier
Concert de la chorale Vie & Chansons
Maison de retraite Soleil d'automne, 15 h.

14 janvier
Noëls baroques d'un monde à l'autre
Par l'ensemble Cronexos. Libre participation au profit de l'Art de la fugue. Église Saint-Éloi, 17 h.

19 janvier
Paris Combo
COMPLET.
Grange d'Imière, 20 h 30.

27 janvier
About Nica
Jazz. Lire p.19.
MJC, 20 h.

28 janvier
Ciné-concert : La passion de Jeanne- d'Arc
de Carl-Theodor Dreyer. Au profit de l'Art de la fugue. Auditorium du CRD, 17 h.

THÉÂTRE

27 janvier
C'est (un peu) compliqué d'être

l'origine du monde
Lire p.19.
Grange d'Imière, 20 h 30.

SANTÉ

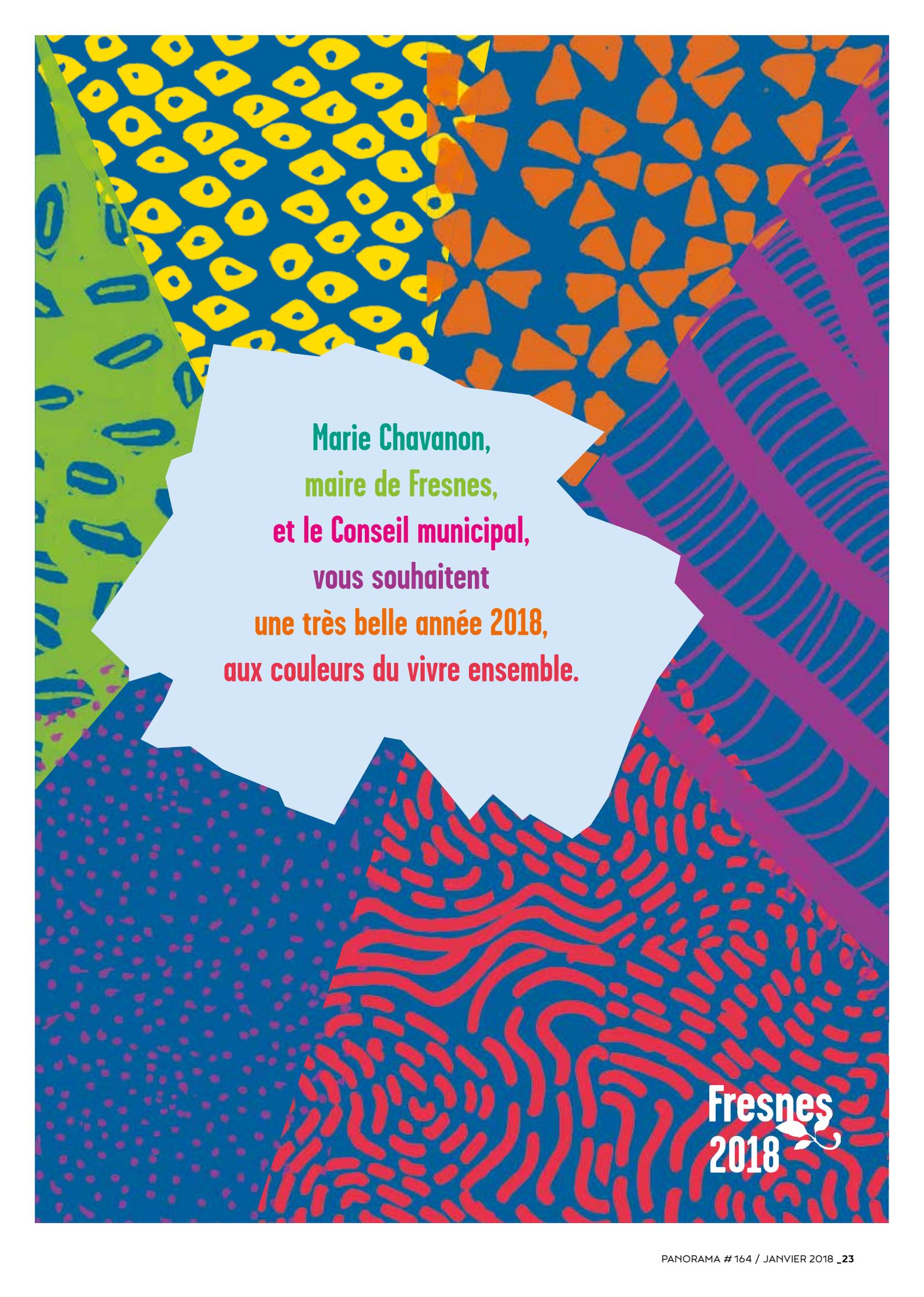
11 janvier
Séance de vaccination gratuite
Vaccins fournis. CMS, 17 h 30-18 h 30.

SENIORS

11 janvier
Galette des rois
Après-midi dansante animée par Jean-Pelaprat. Avec le club de l'Amitié. Foyer Émile-Roux, 14 h 30.

14 janvier
Repas dansant
Fruits de mer. Avec le club Soleil d'automne. Foyer Émile-Roux, 12 h 30.

20 janvier
Banquet des Aînés
(inscriptions terminées)
Gymnase Pierre-Périquoi, 12 h.



Marie Chavanon,
maire de Fresnes,
et le Conseil municipal,
vous souhaitent
une très belle année 2018,
aux couleurs du vivre ensemble.

Fresnes
2018 

ÉLUS SOCIALISTES ET APPARENTÉS

Centre-ville : densité, espace, accessibilité



CÉCILIA VALA
cecilia.vala@fresnes94.fr

Le comité de développement de la Métropole du Grand Paris lance des réflexions sur l'aménagement du territoire. Fresnes s'est inscrite sur le thème "centre-ville".

Pour nous, le centre-ville, c'est d'abord une densité de commerces, d'activités sociales et de loisirs qui rassemble et offre tout un panel de choix. C'est aussi un espace de détente et de rencontre avec des parcs et des cheminements piétonniers.

Le centre-ville doit être facile d'accès, ce qui implique le développement des pistes cyclables et des transports publics, tant pour les Fresnois ne résidant pas au centre-ville que pour les habitants d'autres communes. Ceci contribuera à accroître l'attractivité de nos commerces et de nos activités sociales, culturelles et de loisirs.

Il convient également de pousser la réflexion sur l'offre et l'organisation du stationnement en centre-ville afin de doper notre zone de chalandise, ainsi que sur la localisation des marchés alimentaires.

Fresnes possède déjà de nombreux atouts, il s'agit maintenant de les retravailler ensemble, pour un développement harmonieux de notre commune.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018, pleine de promesses et de réalisations. ■

ÉLUS EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Notre position sur la vidéo- surveillance



PHILIPPE LECOMTE
eelv.fresnes@gmail.com

Début 2015, nous avons appris que la ville s'engageait sur des investissements lourds en vue d'installer de la vidéosurveillance. Ce projet ne figurait pas dans le programme de 2014 et nous en avons contesté la pertinence.

Bien sûr, dans certains cas précis, la vidéo-surveillance peut être une partie de la réponse : dans les parkings souterrains avec un opérateur en place pour intervenir, pour de la vidéo-verbalisation avec un opérateur, pour les stationnements sur les pistes cyclables, les arrêts de bus, les passages piétons, les voitures stationnées en double file ; de même, tout commerçant a le droit d'installer une caméra. Bref, sur des points fixes et ciblés, la vidéo-surveillance contribue à la prévention.

Mais filmer 24 heures sur 24 la voie publique avec 20 caméras à 360°, pour un investissement après subvention de 200 000 €, sans compter les coûts de maintenance ?? Alors qu'il est si simple pour les éventuels "perturbateurs ou délinquants" de se déplacer d'une centaine de mètres pour continuer leurs méfaits...

La sécurité des citoyens est un devoir de l'État. On ne peut remplacer des hommes de terrain par des machines aux frais des communes. ■

ÉLU.E.S COMMUNISTES ET CITOYEN.NE.S

2018 pour une commune solidaire



RÉGIS OBERHAUSER
groupepcffresnes@gmail.com

La commune est la base de la démocratie française et certains veulent la supprimer. Ils en ont peur parce qu'elle exprime l'idéal de vivre en commun en s'acceptant les uns et les autres. C'est à cet échelon que peut s'exercer la solidarité de proximité. 2018 devra permettre de passer un cap avec la nouvelle majorité dans la mise en œuvre d'un projet de ville répondant toujours plus aux besoins des fresnois.e.s. C'est en ce sens que nous avons porté la reprise des Conseils de quartier et la mise en place d'ateliers d'urbanisme pour élaborer les solutions collectives d'un développement de la ville dans l'intérêt de chacun.e.

Le budget 2018 devra être celui d'un service public fort, juste et solidaire malgré l'austérité imposée. Il devra permettre de répondre à l'aspiration des jeunes d'accéder à l'autonomie et à l'enfant de se construire citoyen ; porter la requalification de l'habitat ancien avec des logements confortables et économes, la revitalisation du commerce et d'un centre-ville vivant, le développement de l'activité ; accompagner la dynamique culturelle et associative, du sport pour tous, ainsi que l'offre de soin et de la petite enfance. Nous serons de toutes les batailles pour le maintien et le développement des services publics locaux, en améliorant la qualité du service rendu, parce qu'ils sont utiles à tout.e.s. ■

ÉLU FRESNES À VENIR

Un acharnement carcéral



KADDOUR METIR
fresnesavenir@gmail.com

Les vraies causes de l'insécurité des personnels pénitentiaires sont la surpopulation carcérale, la dégradation des conditions de vie des détenus, celles des conditions de travail des surveillants et des personnels intervenants. C'est d'abord de la responsabilité de l'État. Cela produit des tensions même avec les familles qui perdent espoir et confiance. La vidéosurveillance n'y changera rien, elle n'aboutira qu'à exacerber ces tensions. Cette illusion démagogique nous enferme dans une politique d'affrontement. Les personnels de surveillance sont en première ligne mais ils ne sont pas seuls, tout le monde en souffre et tout le monde est en danger.

Cette situation ne peut être réglée seulement par une politique de modernisation des locaux, des équipements et du personnel, mais par une nouvelle politique pénale avec le soutien de toute la société pour une politique de prévention et de réinsertion.

L'emprisonnement systématique pour des courtes peines est inutile et désastreux. Cette situation, régulièrement dénoncée par la Défenseure des Droits Mme Hazan, a été récemment constatée par la présidente de la commission des lois, la députée LRM Yaël Braun-Pivet, qui a organisé des visites simultanées d'établissements. La France fait l'objet de condamnations répétées de la Cour européenne des droits de l'homme. L'acharnement carcéral est une illusion dangereuse. ■

**ÉLUS FRESNES NOTRE
VILLE VOTRE FUTUR**

**« Quelque chose
à vous dire »**



FRÉDÉRIQUE PRADIER
frederique.pradier@fresnes94.fr

La violence à l'égard des femmes et des filles est un fléau qui perdure, ces actes portant un préjudice physique, sexuel ou psychologique dans la sphère publique comme privée. Le harcèlement sur le lieu de travail, la violence à l'école et le cyberharcèlement..., les formes sont nombreuses et multiples. Ces situations ont lieu en France, dans nos villes, nos quartiers.

Il reste encore beaucoup à faire. Il faut agir sur la question de la violence mais également sur l'enjeu global de l'égalité entre les femmes et les hommes au quotidien, dans les milieux professionnel et politique... ; l'égalité de principe se heurte à la persistance de stéréotypes sexués. Il est de la responsabilité de chacun de faire de l'éducation à l'égalité, de faire un axe structurant des politiques publiques. Triste constat : le harcèlement et les violences commencent dès l'école primaire.... Les victimes doivent pouvoir parler en toute liberté, sans crainte de subir des pressions.

Notre action au quotidien est de sensibiliser les citoyens à cette cause, en parler, informer les victimes et leur famille sur les dispositifs d'aides mis en place. Notre groupe soutient toutes les actions permettant aux victimes d'être entendues et encourage la justice à sanctionner davantage les responsables de ces comportements.

Nous souhaitons une belle et heureuse année à vous et à tous ceux qui vous sont chers. ■

**ÉLUS LA RÉPUBLIQUE
EN MARCHÉ**

**2018, année
mémorielle**



ÉVELYNE FOURNIER
laremfresnes@gmail.com

Privée de lumière en ce temps de fêtes de fin d'année, nul doute que notre ville sera d'autant plus éclairée en 2018. 1918, fin de la Grande Guerre.

1958, constitution de la V^e République.

1968, Révolution printanière.

Une année de célébration des grands événements qui jalonnent notre histoire. Autant de moments de rassemblement, d'être ensemble.

Être ensemble, c'est aussi se retrouver lors de nos rendez-vous citoyens, le premier aura lieu mardi 13 février autour des rythmes scolaires ; nous espérons vous y rencontrer nombreux.

Il en sera ainsi toute l'année ; de réunions conviviales du comité local en rencontres lors des manifestations locales, nous serons auprès de vous au-delà des clivages et des polémiques.

Cette année sera la vôtre, elle sera la nôtre pour co-construire le projet fresnois que nous élaborerons ensemble pour présenter une alternative à l'immobilisme de l'actuelle municipalité.

Les élus La République en Marche vous souhaitent de tout cœur une très belle et heureuse année 2018. ■

**ÉLUS ENSEMBLE VIVRE
FRESNES AUTREMENT**

**Le ridicule
ne tue pas
à droite**



GEORGES KIBONG AMIRA
georges.kibongamira@fresnes94.fr

Le bureau politique des Républicains s'est tenu dans la plus parfaite pagaille sans accord sur rien. Les dirigeants LR sont collectivement ridicules, comme ceux du Val-de-Marne et surtout de notre circonscription, qui sèment la haine et le mépris vis-à-vis des vrais membres. L'Haÿ-les-Roses et Thiais ont tué Fresnes depuis 2014 pour l'un, et 20 ans pour l'autre, afin de se maintenir comme représentants dans notre circonscription.

Ils se sont permis d'inventer mon exclusion des LR, pour gagner les élections au niveau du comité départemental en m'écartant et en maîtrisant les urnes. Quelle honte ! J'attends toujours cette exclusion inventée par ces personnes sans scrupules.

Je reste LR et je le serai toujours par conviction. Je reste, pour ceux qui ne le savent pas, responsable élu des LR sans magouilles à Fresnes (confère Christian Cambon). Certains se sont présentés comme délégué à Fresnes, envoyé de l'Haÿ-les-Roses en manipulant ma colistière. Nous verrons la suite.

On est reparti dans une bataille des chefs au moins aussi indigne que celle qui opposa Copé et Fillon au lendemain de la défaite de 2012.

Laurent Wauquiez saura-t-il transformer son succès personnel en succès pour les Républicains ? Pour nous à Fresnes, il est temps d'élever le débat. Nous devons commencer à réfléchir sur un programme pour 2020. ■

Les textes publiés
dans les tribunes libres
n'engagent que
la responsabilité
de leurs auteurs.

Volet, fenêtre, porte bloqués?

kidepann.fr
Tous stores et fermetures

Le 1^{er} service de réparation en ligne,
toutes marques, tous produits :

- Prise de rendez-vous immédiate en 3 clics, 24H/24H
- Intervention sous 48H
- 80% des dépannages effectués en 1 seule visite
- 1 service garanti par Komilfo; réseau de 100 professionnels Stores et Fermetures partout en France

STORES, VOILETS, PORTAILS, PORTES DE GARAGE, PORTES, FENÊTRES ...

PARTOUT À FRESNES ET SES ENVIRONS
UN SERVICE ASSURÉ PAR KOMILFO 24H/24H 7 J/7 BLD PASTEUR /94200 FRESNES / TÉL : 01 49 84 21 63

Logo: **komilfo** Un service par

**SARL
YAVUZ**

Maçonnerie générale
Démolition
Charpente, Isolation
Aménagement
interieur et extérieur
Peinture
interieure et exterieure
Carrelage, Faïence

12, avenue Jean-Pierre
94260 Fresnes
06 22 22 63 39
Tel/Fax 01 49 84 03 58

DEVIS GRATUITS

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

Grignotage - Insomnie
Stress - Ménopause
Post grossesse...
Kilos en trop?

Naturhouse
Ma solution!

La méthode Naturhouse
Comment ça marche ?

1. Suivi hebdomadaire en diététique et nutrition
2. Plan diététique personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits, légumes, vitamines et minéraux

2, rue du Nord - 92160 ANTONY - Tél : 01 75 49 45 79
naturhouse.antony@sfr.fr - www.naturhouse.fr

ACBM

Entreprise Artisanale du Bâtiment
Plomberie - Chauffage - Électricité
Peinture - Carrelage

À votre service depuis plus de 20 ans

2, rue de Verdun - 94260 FRESNES
Tél. : 01 46 68 08 17
06 07 01 14 43

RÉGIE PUBLICITAIRE

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

SOCIAL MÉDIA

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHING RS

STUDIO GRAPHIQUE

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

COMMUNICATION PAR L'OBJET

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

groupecmp
Concept - Marketing - Publicité

Reservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de Fresnes

Contact: David Tiefenbach 06 70 21 07 12

Les Espaces Multi-Services, 56, boulevard de Courcerin
Croissy-Beaubourg - 77435 Marne-la-Vallée cedex 2
01 64 62 26 00 groupecmp.fr



28 février 1953

Paris-Match fait sa Une sur la maison toute équipée.

1953

Présentation de la maison Paris-Match au salon des Arts Ménagers.

1955

Construction de la résidence à Fresnes.

© Paris Match/Scoop

Paris-Match

Dans un précédent numéro (#161), nous parlions d'une énigmatique résidence nommée Paris-Match, à Fresnes. Celle-ci existe toujours mais porte un autre patronyme. Récit d'une histoire insolite.

Une publicité...

Le célèbre hebdomadaire français présente en une, dans la semaine du 28 février 1953, une bien étrange « maison Paris-Match toute équipée ». Celle-ci est en réalité un projet de maison moderne, ergonomique et idéale piloté par Paris-Match et le Commissariat général aux Arts ménagers sur les conseils de Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la Reconstruction.

...pour un véritable projet...

Présentée au salon des Arts ménagers de 1953, cette maison est conçue pour loger avec tout le confort moderne de l'époque un ménage avec deux enfants aux ressources modestes. D'une sur-

face de 56m², elle est constituée de trois pièces, les cloisons sont en béton, le sol recouvert de linoléum, le chauffage assuré par une chaudière soufflant l'air chaud par le plafond. Tout a été pensé pour gagner de la place: de nombreux placards cachent les appareils électroménagers, les balais et ustensiles de cuisine. L'article de Paris-Match précise que « les dimensions de la cuisine et les emplacements de ses équipements ont été étudiés scientifiquement pour réduire au minimum la fatigue de la ménagère ». Une autre époque...

Dans un contexte de crise du logement pour de nombreux ménages français, cette maison apparaît comme une superbe opportunité. Au 1^{er} mars 1953, le prix initial est fixé à 1 497 000 anciens francs avec l'équipement de base (à l'époque, le salaire moyen d'un ouvrier est d'environ 3 100 anciens francs, celui d'un cadre de 6 700, NDLR). Un supplément de 300 470 francs est demandé pour l'équipement complet de la maison. Bien évidemment, des facilités de paiement et des crédits sont prévus pour soulager les jeunes ménages.

...construit à Fresnes.

Dans le courant de l'année 1953, le projet devient plus concret et l'Union départementale de la Seine des Associations Familiales dirige la



Cliché promotionnel montrant le modèle de la maison idéale présentée au salon des Arts Ménagers en 1953. © Willy Rizzo/Archives Paris-Match/Scoop

construction des 42 maisons et 70 appartements en banlieue sud. Le terrain choisi est à Fresnes, car proche de Paris, au calme dans une ville qui, à l'époque, débute seulement son développement démographique. De nombreux champs sont encore exploités et Fresnes est alors la campagne parfaite, à 10 km de Paris. L'emplacement retenu offre la particularité de dégager la vue de toutes les futures habitations, de permettre un ensoleillement maximum et d'éviter les vis-à-vis gênants.

C'est ainsi qu'est née la résidence de Tourvoie, réputée aujourd'hui encore dans les alentours. MM. Villette et Bourdin, futurs maires, s'y installeront avec leurs familles dans les années 1950. ■ ÉTIENNE BOIN

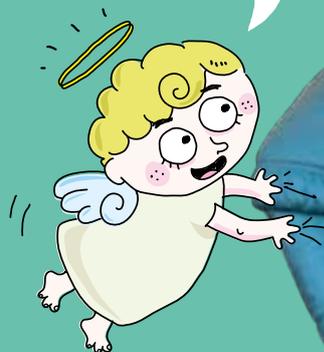
Le saviez-vous?

Jeu de piste

De nos jours, seul un élément commun du décor urbain porte encore l'appellation d'origine « Paris-Match » et rappelle ainsi les débuts de la résidence de Tourvoie. Sauriez-vous le retrouver ? Petit indice : cherchez à hauteur humaine et vers le boulevard Jean-Jaurès.

LA DÉCHÈTERIE C'EST SIMPLE ET GRATUIT

T'ES FOU !
LA DÉCHÈTERIE EST À MOINS DE
10 MINUTES DE CHEZ NOUS



ALLEZ HOP,
ON DÉPOSE ÇA VITE FAIT
SUR LE TROTTOIR...



Accès gratuit sur
simple présentation :
• de votre badge,
• ou d'un justificatif
de domicile et
d'une pièce d'identité.

0 805 017 026 Service gratuit
+ prix appel

DÉPOSEZ VOS DÉCHETS
À LA DÉCHÈTERIE DE FRESNES/CHEVILLY-LARUE
RUE DU STADE - 94550 CHEVILLY-LARUE
WWW.FRESNES94.FR



Jouez !

L'OBJET MYSTÈRE

Découvrez notre nouvelle série "l'objet-mystère du mois", en partenariat avec l'écomusée du Val-de-Bièvre. Ces objets seront issus des collections ou d'une exposition de l'écomusée. À vous de nous dire à quoi servait cet objet pour tenter de gagner l'un des ouvrages publiés par l'écomusée !



Faites-nous parvenir vos réponses par courrier ou courriel (journal@fresnes94.fr) avant le 20 janvier. Le nom du gagnant, désigné par tirage au sort, sera indiqué dans le prochain numéro du Panorama et l'ouvrage, à retirer à l'accueil de l'écomusée.

MOTS MÊLÉS : C'est l'hiver !

P	C	N	O	I	T	A	T	S	R	S	B
R	E	A	N	E	I	G	E	E	E	E	P
S	E	R	L	O	N	T	N	L	N	N	R
P	E	S	C	E	T	N	N	F	R	N	I
O	A	N	O	E	N	D	O	U	E	E	N
R	E	T	U	L	N	D	B	O	B	R	T
T	A	Q	I	O	U	E	R	M	I	T	E
S	A	N	F	N	D	T	I	I	H	E	M
R	E	V	I	H	O	U	I	G	E	F	P
S	E	D	L	O	S	I	O	O	E	R	S
J	A	N	V	I	E	R	R	D	N	U	N
C	H	E	M	I	N	E	E	E	E	S	E

BONNET
CALENDRIER
CHEMINÉE
DOUDOUNE
ÉTRENNES
FOND
HIBERNER
HIVER
JANVIER
MOUFLES
NEIGE
PATINOIRE
PERCE-NEIGE
PRINTEMPS
RAQUETTES
RÉSOLUTIONS
SOLDES
SPORTS
STATION
SURF

Les 10 lettres restantes vous donneront un message...

SOLUTIONS DU MOIS DERNIER

S	E	T	T	E	L	L	I	A	P	P	B
E	N	O	L	L	I	E	V	E	R	U	M
N	P	O	I	N	S	E	T	T	I	A	Q
I	R	E	I	R	D	N	E	L	A	C	R
T	O	M	X	T	R	A	I	N	E	A	U
N	E	T	I	R	A	D	I	L	O	S	E
E	I	S	A	P	E	R	E	N	O	E	L
M	C	O	T	I	L	L	O	N	S	N	A
E	E	E	N	I	M	E	H	C	U	B	H
L	G	U	I	R	L	A	N	D	E	S	C
C	H	A	M	P	A	G	N	E	B	D	E
C	O	U	R	O	N	N	E	T	T	O	H

Il s'agit d'une ancienne serrure de prison, en fonte de fer, réutilisée à la ferme de Cottinville. La serrure avec sa clé servait à ouvrir la porte d'entrée de la grande salle d'exposition temporaire de l'écomusée sur laquelle elle se trouvait depuis 1984. Elle a ensuite été déposée et est entrée dans les collections de l'écomusée en 2006. Bravo à [Martine Townsend](#) !



ÉTAT CIVIL

NOVEMBRE 2017

Naissances

Ajir Issilame.
Malo Rondin.
Théo Da Silva De Sousa.
Syrine Messaoud.
Mia Pouch Garaud.
Amir Jendoubi.
Maya Laurenceau.
Maxime Parra.
Olivia Piquemal.
Manon Bernard.
Lilia Otmani.
Nasma Naouari.
Moustapha Konteh.
Iris de Gongora.
Faith Demel.
Amina Fade.
Hanaé Luissint.
Adrien Varela Pedraza.
Bastien Varela Pedraza.
Souleymane Samassa.
Léonard Lebailly.
Adelya Ayyün.
Lyana Lusnier.
Yassine Ben Dhaou.

Mariages

Raoudhoiti Hamidou et Halim Ibrahim.
Sonia Challal et Antonio Rei.

Décès

Laurence Mathieu, 54 ans, Fresnes (94).
Denise Landrieux, épouse Dumas, 89 ans, Villejuif (94).
Louis Ermacora, 87 ans, Antony (92).
Jacques Recheluk, 63 ans, Fresnes (94).
Anne Vinot Préfontaine, 92 ans, La Ville-du-Bois (91).
François Perrault, 71 ans, Fresnes (94).
Suzette Colson, veuve Thorel, 89 ans, Fresnes (94).
Isabelle Haye, 55 ans, Fresnes (94).
Mennad Hamitouche, 75 ans, Fresnes (94).
Oscar Alférez, 93 ans, Fresnes (94).

2 programmes à Fresnes

Au cœur DE L'ÉCO-QUARTIER



Coeur de Ville

ACTABLE
DÈS MAINTENANT



Hanami



**Visuel non contractuel*

N'attendez plus, venez découvrir
votre futur logement en 3D

RENCONTREZ-NOUS



ESPACE DE VENTE
2 Boulevard Jean Jaurès
94260 FRESNES

01 84 23 28 87

Visuels non contractuels - PIERREVAL INGENIERIE, siège social 1 rue Pierre et Marie Curie - 22150 FLELIN
- RCS ST BRIEUC 444 180 434 0011. Crédits photo : ©ANAWA - ©HABITEO - ©DAQUIN & FERRIERE ARCHITECTURE





MAIRIE DE FRESNES

1, place Pierre-et-Marie-Curie
T. 01 49 84 56 56

www.fresnes94.fr

Madame la Maire

Marie Chavanon

Reçoit sur rendez-vous, à prendre auprès de son secrétariat : 01 49 84 56 19 ou sur cabinetdumaire@fresnes94.fr

ADJOINT(E)S AU MAIRE

Jean-Jacques Um, 1^{er} adjoint

Politique de la ville et rénovation urbaine, travaux bâtiments, communication
Sur RdV : 01 49 84 56 19 ou sur jj.um@fresnes94.fr

Cécilia Vala, 2^e adjointe

Logement-habitat, commerce, jumelage
Permanence sur RdV le vendredi de 17 h à 19 h et le samedi de 10 h à 12 h.
01 72 04 55 76 / cecilia.vala@fresnes94.fr

Alain Perrigault, 3^e adjoint

Affaires sociales, seniors, services à la personne, emploi
Permanence sur RdV le vendredi de 16 h à 19 h.
01 49 84 56 19 ou alain.perrigault@fresnes94.fr

Sabine Brunet-Diné, 4^e adjointe

Urbanisme, environnement, espaces naturels, jardins partagés. Sur RdV.
01 49 84 56 12 (laisser un message) ou sur sabine.brunetdine@fresnes94.fr

Josselin Aubry, 5^e adjoint

Devoir de mémoire, déplacements Transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté, lutte contre les discriminations
Sur RdV : clelia.cortesi@fresnes94.fr

Annette Perthuis, 6^e adjointe

Culture, animation de la ville, vie associative, patrimoine
Sur RdV. au 01 49 84 56 19 ou sur annette.perthuis@fresnes94.fr

Michel Souillac, 7^e adjoint

Enseignement, enfance, économie sociale et solidaire
Sur RdV au 01 49 84 56 70.
michel.souillac@fresnes94.fr

Brigitte Gautier-Tironneau, 8^e adjointe

Santé, handicap, petite enfance, tourisme
Sur RdV du mardi au samedi matin,
01 49 84 56 17 ou sur brigitte.tironneau@fresnes94.fr

Bruno Khelifi, 9^e adjoint

Modernisation du service public, nouvelles technologies, prévention de la délinquance, sécurité et tranquillité publique
Sur RdV au 01 49 84 56 19 ou sur bruno.khelifi@fresnes94.fr

Marouan El Amrani, 10^e adjoint

Sports, conseils de quartiers
marouan.elamrani@fresnes94.fr

CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Philippe Lecomte, Budget-finances,

suiivi des AD'AP
philippe.lecomte@fresnes94.fr

Claire Lefebvre, Jardins partagés,

action caritative
claire.lefebvre@fresnes94.fr

Kaddour Metir, Jeunesse

Sur RdV : 06 40 83 82 65 ou sur kaddour.metir@fresnes94.fr

Régis Oberhauser, Déplacements-

transports, réseaux-géothermie, cadre de vie-propreté
regis.oberhauser@fresnes94.fr

Betty Adda, Jumelage, lutte contre

les discriminations
betty.adda@fresnes94.fr

Denis Helbling, Intercommunalité,

grands projets métropolitains
denis.helbling@fresnes94.fr

VOS REPRÉSENTANTS

Conseillers départementaux :

Frédérique Pradier

01 43 99 70 73 / 06 31 41 65 12

Fernand Berson

06 41 34 15 72

Député: Jean-Jacques Bridey

jj.bridey@assemblee-nationale.fr

Vice-président de l'EPT 12, pol. ville et rénov. urb. : Richard Domsps
richard.domsps@fresnes94.fr

Vie quotidienne

Mémo santé

Pharmacies de garde

JANVIER 2018

Lundi 1^{er} janvier

Girardot,

1 rue François-Sautet,
Chevilly-Larue
du Val de Bièvre,
210 rue Adolphe-Pajeaud, Antony

Dimanche 7 janvier

Dechamps, CC^{ial} Croix-du-Sud,
1 av. Croix-du-Sud, Chevilly-Larue
du Métro,
42 rue Auguste-Mounié, Antony

Dimanche 14 janvier

du Centre Charcot,
10, rue du Docteur-Charcot, Fresnes
Cusson,
69 av. Aristide-Briand, Antony

Dimanche 21 janvier

des Antes,
16-18 place Louis-XIII, Rungis
Hamarsy,
123 av. Aristide-Briand, Antony

Dimanche 28 janvier

des Roses, 129 rue de Bicêtre,
L'Haÿ-les-Roses
Maman,
26 rue Auguste-Mounié, Antony

Dimanche 4 février

de la Roseraie,
5 avenue du Général-De-Gaulle,
Chevilly-Larue
des Sources,
59 rue François-Molé, Antony

Numéros utiles

Samu: 15 – **Police:** 17 – **Pompiers:** 18

Bureau de police de Fresnes :

01 53 71 59 68

Commissariat de L'Haÿ-les-Roses :

01 49 08 26 00

Médecins de garde

T. 01 46 63 72 17

En semaine : de 20h à 8h.

Le week-end : du samedi 16h au lundi matin, 8h.

Jours fériés : 24h/24

SAMI

(service médical d'accueil initial)

T. 01 41 78 33 33

En semaine : 20h à minuit.

Sam. : de 16h à minuit. **Dim. et j.f. :** de 8h à minuit.

96 av. du G^{al}-De-Gaulle,
94550 Chevilly-Larue

Retrouvez l'ensemble des informations pratiques sur le site fresnes94.fr

SOLDES

JUSQU'À -40%*

~~999€~~
599€



matelas Osez
en 140x190



DU 10 JANVIER AU 20 FÉVRIER 2018

Matelas SIMMONS OSEZ, 620 ressorts ensachés Sensofit®, 3 zones de soutien, face hiver écolaine, ouate et mousse de confort, face été coton, ouate et mousse de confort. Coutil stretch 100% Polyester. Fabrication française. *Offre valable sur une sélection de produits signalés en magasin et dans la limite des stocks disponibles. **Selon une étude réalisée en France par la société New Interactive Marketing SL (Newim), basée sur 10 critères de vote, du 18 avril au 17 juillet 2017 auprès de 351 286 consommateurs.



FRESNES - LA CERISAIE

51, rue de la LOGE - Tél. : 01 49 84 22 60

Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le samedi et le dimanche de 10h à 19h



LA COMPAGNIE DU LIT

Retrouvez tous nos magasins sur magasin.lacompagniedulit.com

Osez nous demander la lune !